Quartier Libre

LE JOURNAL DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

DÉBATS AUX CONSEILS CENTRAUX

CHEF, OUI, CHEF!

MICROBRASSERIES À L'UdeM: CONTRAT IMPOSSIBLE

CAMPUS

BERNARD LANDRY: FLUCTUAT NEC MERGITUR

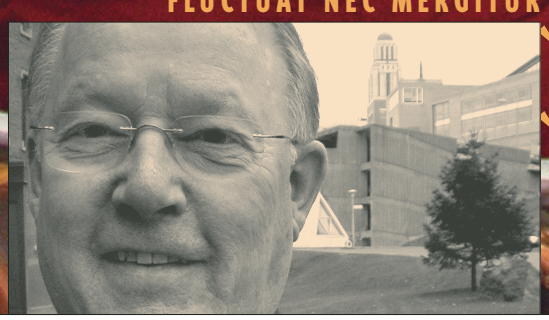

SOCIÉTÉ

MONTAG: ÉLECTRO MÉLANCOLIE

CULTURE

Le Quartier Libre - 5 novembre 2003 - Vol. 11, no 6

WWW.QL.UMONTREAL.CA

L'UNIVERSITÉ N'EST PAS UNE TOUR D'IVOIRE

Pierre-Alain Benoît

Coordonateur aux affaires académiques de premier cycle

Il est plus que temps de reconnaître l'impact que la présence des partenaires extérieurs peut avoir sur le développement de l'université. Les chercheurs et leurs étudiants sont confrontés plus que jamais aux exigences contractuelles des entreprises qui financent leurs travaux. Les établissements sont liés plus que jamais aux conditions rattachées aux dons et legs issus de leurs campagnes de financement. La part de financement du secteur privé a augmenté de manière considérable dans les dernières années, faisant un bond de 2% à 13% dans le budget de l'Université de Montréal entre 1982 et 2000. Cette augmentation est attribuée en grande partie aux compressions budgétaires des années 90, qui ont notamment eu pour effet d'inciter les directions des universités à trouver de nouvelles sources de revenus. Ce contexte de sous-financement des universités québécoises étant aujourd'hui encore présent (il a été évalué à 375 millions $ par le comité conjoint de la CREPUQ et du MEQ et plus spécifiquement à 80 millions $ pour l'Université de Montréal par le recteur de l'institution), les investissements privés se font donc toujours attrayants pour maintenir une université compétitive et de qualité. Par ailleurs, considérant que les entreprises bénéficient des avancées technologiques et scientifiques, ainsi que de la main-d'œuvre qualifiée formée dans les universités, la FAÉCUM juge qu'elles ont d'autant plus le devoir de participer au financement des universités. Toutefois, il est crucial d'encadrer ces investissements pour éliminer toute ingérence du secteur privé dans les activités académiques ; il faut agir maintenant.

La principale revendication mise de l'avant par la FAÉCUM est que l'Université se dote d'une politique cadre qui servirait à baliser la présence du secteur privé et d'ainsi éliminer toute situation d'ingérence. Les dispositions actuelles de l'Université sur ce thème sont dispersées dans de nombreux règlements et politiques, souvent vagues ou floues. Cette mesure permettrait d'accroître le contrôle, ainsi que la transparence entourant la présence d'intérêts privés dans les murs de l'Université. Le respect de cette politique serait par la suite assuré par un comité permanent, formé de représentants de l'ensemble de la communauté universitaire.

QUE L'UNIVERSITÉ SE DOTE D'UNE POLITIQUE CADRE QUI SERVIRAIT À BALISER LA PRÉSENCE DU SECTEUR PRIVÉ ET D'AINSI ÉLIMINER TOUTE SITUATION D'INGÉRENCE

L'idée sous-jacente à l'ensemble du discours de la fédération à cet égard est de s'assurer que la participation du secteur privé au financement des universités ne mette pas en question le libre exercice de la liberté académique et de l'autonomie universitaire, qu'elle ne s'inscrive pas comme une ingérence. Les manifestations de la présence du secteur privé dans l'institution universitaire peuvent prendre la forme d'encarts publicitaires, de commandites de matériel académique, de dons, de financement de la recherche universitaire, etc. Quelques unes de ces manifestations sont à limiter, voire éliminer, d'autres sont à exploiter davantage, pour assurer un juste développement des activités universitaires. Des cas fortement déplorables d'ingérence ont été vécus à l'Université de Toronto, nous incitant d'autant plus à prendre clairement position à cet égard à l'Université de Montréal, deuxième université de recherche au Canada. Des dispositions devront être adoptées pour protéger la liberté académique des chercheurs, pour limiter les clauses de confidentialité, pour contrôler les activités de commercialisation de la recherche, pour limiter les conflits d'intérêts, pour mettre au jour les sources de financement des chercheurs, etc. Ainsi, dans le contexte d'un débat social sur la place du secteur privé dans le financement de l'éducation, l'Université de Montréal ferait figure de pionnière en manifestant, par une politique, sa volonté de protéger l'autonomie universitaire et la liberté académique

La ZLÉA : à votre tour de vous exprimer !

Au cours des trois prochaines semaines, les étudiants auront à s'exprimer sur la Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA). En effet, la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM), avec l'aide de ses associations étudiantes membres, participe à la Consulta organisée par le Réseau québécois de l'intégration continentale (RQIC). Cette consultation se déroule également sur tous les campus universitaires membres de la FEUQ. Ainsi, jusqu'au 13 novembre, vous aurez la possibilité de vous exprimer par l'intermédiaire des deux questions suivantes :

1. Êtes-vous d'accord pour que le gouvernement canadien souscrive au projet de Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA) tel qu'il se négocie actuellement?

2. Êtes-vous d'accord pour exiger du gouvernement fédéral qu'il ne signe pas d'ententes commerciales dans les Amériques à moins qu'elles n'impliquent :

- Un processus de négociation et d'adoption transparent et démocratique ;
- La préservation intégrale du pouvoir d'État de légiférer pour promouvoir le bien commun, l'intérêt public, la démocratie et le respect de l'environnement ;
- La primauté des droits individuels et collectifs sur le commerce et le profit ;
- L'égalité entre les femmes et les hommes.

Veuillez consulter votre association étudiante ou présentez-vous directement au comptoir multiservice du 3200 Jean-Brillant (local B-1265) pour vous exprimer.

À LA UNE

Zéro contestation. Documents remis à la dernière minute. Méconnaissance du code Lespérance.Le point sur la vie démocratique à la FAÉCUM

À lire en page 7

Photo: Dominic Gauthier

SOMMAIRE

CAMPUS

Les microbrasseries avec modération p.5
Bibliothèques universitaires:
Atrium pour les nuls p.5
DOSSIER MILITANTISME ÉTUDIANT
· Québec-Montréal la gauche s'égare p.6
· Les assos grippe-sous de l'UdeM p.6
· Conseils centraux:
La règle de l'unanimité p.7

SOCIÉTÉ

Droite canadienne: mariage condamné p.8
Le SPVM aux trousses des minorités p.9
Star Académie: contrat-réalité p.10

INTERVIEWÉ

Bernard Landry p.11

MONDE

Chronique française p.16

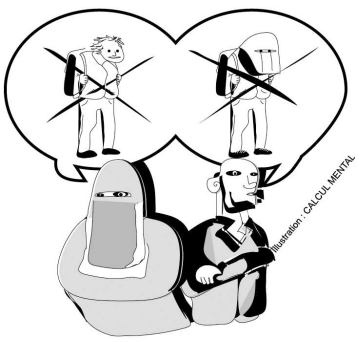

Les belles histoires des pays d'anglo p.16
Démocratie à la saoudienne p.17
La tache brune s'étend sur l'Europe p.19

CULTURE

La tête qui dépasse: Montag p.21
Chronique BD p.21
L'Œuvre au noir p.21
Chronique CD p.21
Il y a-t-il un étudiant dans la salle? p.23
Danser à corps perdu à l'UdeM p.23

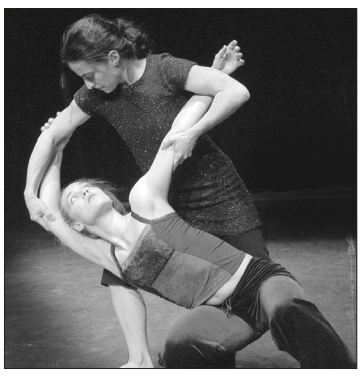

L'art sans discipline p.25
Fusion des musées: qui sait quoi? p.25

Quartier Libre

DIRECTRICE
Mikaëlle Monfort
monfortmikaelle@hotmail.com

CHEFS DE PUPITRE
Campus : Alexandre Benoit
alexandrebenoit73@hotmail.com
Société/Monde : Samuel Auger
neoway@hotmail.com
Culture : Eric Dussault

DIRECTION INFO VISUELLE
Calculmental @altern.org

PHOTOGRAPHE
Dominic Gauthier- gauthdom@hotmail.com

ILLUSTRATEURS
Jérôme Florencie, Calcul Mental

COLLABORATEURS
Martin Auger, Annick Chainey, Christian Chaloux, Stéphanie Duret, Patrick Lemieux, Mariève Paradis, Estelle Puig, Mathilde Régnault, Jean-François Rioux, Caroline Roy, Marie-Hélène Verville

CORRECTEUR
Serge Bergeron

INFOGRAPHIE
© Zirval Design & Imprimerie
(514) 525-3781

PUBLICITÉ
Accès-Média (524-1182)

IMPRESSION
Prime-Litho

DISTRIBUTION
R.C. Graphiques
Le *Quartier Libre* est le journal des étudiants de l'Université de Montréal publié par *Les Publications du Quartier Libre*, une corporation sans but lucratif créée par des étudiants en 1993.
Bimensuel, le *Quartier Libre* est distribué gratuitement sur tout le campus de l'Université de Montréal et dans ses environs.
Nos bureaux sont situés au:
2350, Édouard-Montpetit, Résidences de l'UdeM (Local 5115) C.P. 6128, succ. Centre-Ville, Montréal (Québec) H3C 3J7
Tél.: (514) 343-7630 - Téléc.: (514) 343-7744
Site Web: www.ql.umontreal.ca
Courriel: quartierlibre@hotmail.com
Le *Quartier Libre* est membre de la Presse universitaire indépendante du Québec (PUIQ)
Dépôt légal:
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 1198-9416
Tout texte publié dans le *Quartier Libre* peut être reproduit avec mention obligatoire de la source.

PROCHAINE PARUTION
Mercredi 19 novembre 2003

PROCHAINE TOMBÉE
Jeudi 13 novembre 2003

ÉDITORIAL

INDIGESTION

Mikaëlle MONFORT

L'histoire, c'est bien connu ne repasse jamais deux fois les plats. Si celui qu'on peut goûter ces temps-ci du côté de Baie-d'Urfé et du Palais de justice de la Ville de Montréal semble mal réchauffé, il n'a pourtant rien à voir –par bonheur!- avec celui que l'on devait ingurgiter de force au mois d'octobre également, mais il y a de cela 33 ans…

Certes, l'élection d'Anne Myles, l'ex-mairesse unilingue anglophone de Baie-d'Urfé au poste de conseillère indépendante dans l'arrondissement de Beaconsfield-Baie-d'Urfé a un goût amer.

Certes, l'intervention sur le bâtiment de l'ancien hôtel de ville de Baie-d'Urfé d'un «commando» de sept hommes plus ou moins liés au Mouvement de libération nationale du Québec est écœurante. Il faut dire que la date de péremption des «agents de saveur» apportés par Raymond Villeneuve, le président du MNLQ, est dépassée depuis si longtemps que l'on s'étonne de pouvoir encore en trouver de disponibles.

Certes, l'injonction infligée à quatre des membres de ce «commando» de ne jamais se trouver à l'ouest du boulevard Saint-Laurent est bien acide.

Mais au total, le mélange de ces ingrédients indigestes ne constitue pas le même plat que celui de 1970. À peine s'agit-il d'une mixture hétéroclite et immangeable confectionnée par des enfants dissipés alors que les parents ont le dos tourné.

Il appartient maintenant aux parents de jeter la mixture à la poubelle, de tancer les garnements et de remettre de l'ordre dans la cuisine ou… de manger cette farce grossière jour après jour!

En premier lieu, c'est évidemment à Jean Charest qu'il reviendrait de faire le ménage nécessaire. C'est lui qui devrait avoir le courage politique de mettre un terme au charivari qui entoure les hypothétiques défusions. Malheureusement, pour le moment, s'il se montre disposé à condamner les mauvais garçons, il fait toujours mine d'ignorer que c'est la fille qui les a poussés à la bêtise… Cette attitude inéquitable risque d'exciter les uns comme les autres, et qui sait si les prochaines sottises des uns et des autres seront aussi ridiculement anodines?

Jean Charest aurait pourtant la chance d'être l'homme d'État qui aurait pris acte de ce que l'histoire ancienne est passée sans espoir de retour. Il y a beau temps que le boulevard Saint-Laurent ne constituait plus une frontière psychologique que dans les livres d'histoire, il est donc anachronique et désolant de le voir à nouveau invoquée par des juges. Ce signal devrait être celui qui déciderait M.Charest à recueillir les vivas et les bravos du PQ et de Bernard Landry qui, lundi dernier encore, s'engageait à les lui obtenir s'il renonçait à *«ses promesses absurdes et irresponsables»* sur les défusions.

Comme le rappelait Bernard Landry aux étudiants de l'Université de Montréal, c'est Québec qui décide des frontières municipales, aussi convient-il que Québec prenne ses responsabilités et empêche *«une minorité de citoyens de faire métaphoriquement sauter la ville de Montréal»*.

Malheureusement, pour le moment si Jean Charest se montre disposé à condamner les mauvais garçons, il fait toujours mine d'ignorer que c'est la fille qui les a poussés à la bêtise... Cette attitude inéquitable risque d'exciter les uns comme les autres, et qui sait si les prochaines sottises des uns et des autres seront aussi ridiculement anodines?

Ce signal devrait être celui qui déciderait M.Charest a recueillir les vivas et les bravos du PQ et de Bernard Landry qui lundi dernier s'est engagé à les lui obtenir s'il renonçait à «ses promesses absurdes et irresponsables» sur les défusions.

sfbc Anapharm

Anapharm innove dans le domaine de la recherche clinique en offrant

Nous recherch présentement

- Hommes
- 18 à 65 ans
- Non-fumeurs

Indemnité compensatoire jusqu'à 1500 $

Pour des renseignements additionnels, contactez l'équipe ou visitez web
514-485-7555
1-866-ANAPHARM
anaph m
de recherche s ents

Services aux étudiants
Service d'action humanitaire et communautaire

Semaine de la solidarité

10 au 14 novembre 2003

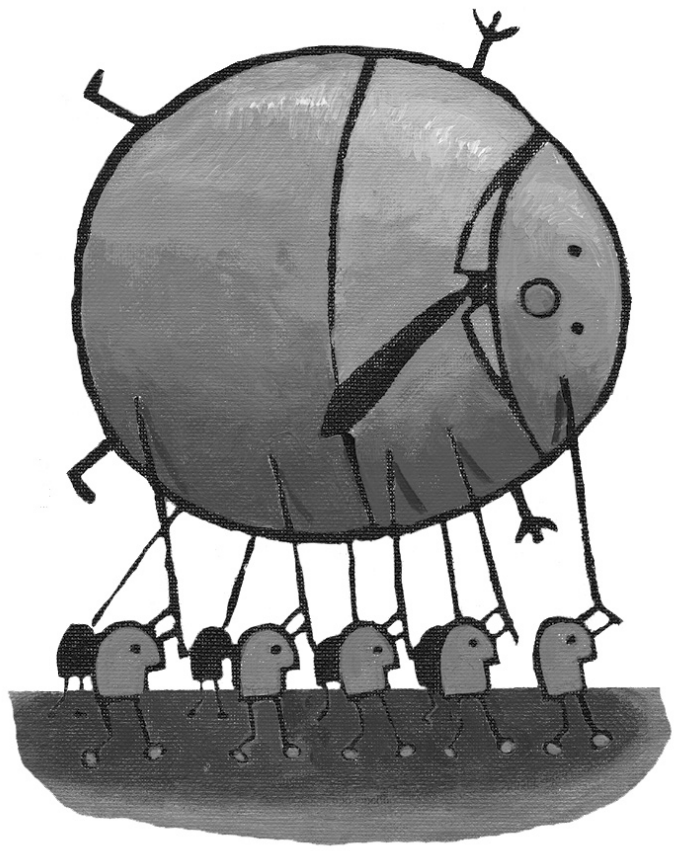

Une excellente occasion de se familiariser avec les services de l'U de M et les organismes humanitaires et communautaires du milieu.

Au programme: stands d'information, ateliers, rencontres et autres activités valorisant le bénévolat. Le thème de cette semaine est «**La face cachée du bénévolat** ».

La foire aux kiosques se tiendra du 10 au 13 novembre de 10 h 30 à 14 h
Pavillon 3200, rue Jean-Brillant, 2e étage

Soirée Solidarythmée

Tomas Jensen, Colectivo, *Les Magouilleurs* et **Dobacaracol** **au Kola Note !**
Venez vous éclater au rythme des musiques du monde et célébrer la solidarité dans tous ses sens !
• Mercredi 12 novembre à 20 h, au Kola Note – 5240, avenue du Parc – Prix : 6 $ en pré-vente, 7 $ à la porte.

Renseignements
Caroline Aubin-Desroches, Carmina Mac Lorin, responsables
Pavillon 3200, rue Jean-Brillant, Local B-2253
(514) **343.7896**
www.serdahc.umontreal.ca

Université de Montréal

Dossier microbrasseries

MARCHÉ BOUCHÉ

L'an dernier, un contrat entre Unibroue et la FAÉCUM a échoué faute de produit. Se pourrait-il que ce contrat ait échoué pour des motifs de marketing et d'avantages marginaux?

Marième PARADIS

Le contrat avait pour objectif d'évincer Molson du campus au profit d'Unibroue. L'entente semblait conclue jusqu'au moment où la FAÉCUM a fait part du nombre de caisses demandées par année. Unibroue s'est retirée, vu son incapacité à fournir une quantité aussi importante. La FAÉCUM a préféré taire le nombre exact de caisses de 24 bouteilles dans le contrat avec Molson, prétextant la clause de confidentialité.

La bière représente 55,4% de la consommation d'alcool totale des étudiants.86% des occasions de consommation surviennent hors campus. 92% des étudiants ont consommé de l'alcool au cours de leur vie.

DES AVANTAGES ALLÉCHANTS

Laura Urtnowski, présidente de l'Association des microbrasseurs du Québec, explique que les microbrasseries ne peuvent se permettre d'accorder une commandite pour concurrencer les grandes brasseries. *«On aimerait bien commanditer quelques événements pour se faire connaître, mais les associations étudiantes sont habituées d'avoir tout gratuitement.»*

MOLSON EST PARTOUT SUR LE CAMPUS… MÊME AU MATCH DES CARABINS

Une compagnie doit faire attention à beaucoup d'aspects lors d'une commandite d'événements universitaires selon Mme Urtnowski: l'image, la capacité de gérer les événements, les coûts mais aussi l'attitude des organisateurs de l'événement. *«Nous avons déjà offert des bourses d'études à une association étudiante qui demandait une commandite de bière et elle a refusé notre offre. Il faut qu'il y ait un respect mutuel entre les deux parties signataires du contrat. Il y a un examen de conscience à faire à ce propos.»*

La visibilité sur le campus est intéressante pour une microbrasserie, mais les bénifices marginaux de Molson met ces PME hors course. *«Les contrats comportent des avantages qui ne profitent qu'à certaines personnes, en l'occurrence les signataires du contrat. Des concerts gratuits, des voyages payés…Il est impossible pour nous de leur offrir ces mêmes avantages»,* déclare Mme Urtnowski. De son côté, la FAÉCUM affirme que ces «avantages» sont des «articles promotionnels» offerts par la brasserie et redistribués sous forme de tirage lors d'événements.

L'IMAGE AVANT TOUT

«Il y a de meilleures façons de valoriser les produits des microbrasseries que de signer un contrat d'exclusivité avec une université», selon Normand Turgeon, professeur en marketing aux HEC. Les coûts de production des petits sont plus élevés que ceux des gros brasseurs, donc il est plus avantageux pour les plus gros de s'installer sur un campus. *«Les gens qui boivent les produits Molson sont des buveurs d'occasion qui ne tiennent pas compte de la marque. Alors que les buveurs de produits de microbrasseries sont fidèles à la marque, ils sont des buveurs patriotes »* La philosophie véhiculée par les microbrasseries est différente de celle des gros brasseurs. *«On ne parle pas du nombre de litres ingurgités mais du nombre de litres dégustés»*, rappelle M. Turgeon.

S'il y avait mauvaise utilisation du produit, l'effet pourrait être catastrophique, affirme le professeur en marketing. *«Les gens qui boivent les produits Unibroue changeront de marque s'ils voient que leur consommation est associée à une beuverie. Boire une bonne bière de microbrasserie est une attitude sociale associée au bon goût. Nous avons une variété de produits destinés à la dégustation. Les 5 à 7 universitaires adhèrent plus à cette philosophie que les gros partys où l'excès est au rendez-vous.»* ajoute Mme Urtnowski, présidente des Brasseurs du Nord. Elle raconte que Boréal a déjà commandité un événement pour des étudiants en chimie à l'extérieur de Montréal. *«Cet événement a dégénéré, il y a eu du vandalisme. Le nom de la micro-brasserie a été entaché par ça.»*

Certaines associations étudiantes non affiliées à la FAÉCUM signent des contrats avec les microbrasseries. Myriam Ouimet, de l'association étudiante d'anthropologie, explique que ce choix est idéologique. *«On ne veut pas encourager les multinationales, on favorise l'entreprise locale.»*

Mme Urtnowski affirme qu'il est plus avantageux pour les microbrasseries de signer des contrats avec de petites associations étudiantes. *«Il est plus facile de créer des liens. Ça nous permet aussi de mieux cibler notre clientèle et de répondre à leurs besoins.»* Cependant, ce n'est pas parce que ces associations étudiantes consomment des produits de microbrasseries qu'elles en boivent moins.

Autocar DOSTIE
TRANSPORT NOLISÉ
Plein confort, plein sécurité jour après jour
MONTRÉAL
La façon de nous rejoindre pour mieux vous servir
8751, 5e Croissant, suite 202 , Anjou (Québec) Canada H1J 1A3
Tél. : (514)353-2324 Sans Frais : 1-800-667-2324
Courriel : ventemtl@autocardostie.com Site Web : www.autocardostie.com

Bibliothèques universitaires

LE B.A. BA DES RAYONS

Un groupe de recherche est en formation afin de «presser l'Université de Montréal dans l'application de sa politique de formation à l'utilisation de l'information». Cette mesure vise à combler les méconnaissances des étudiants en matière de recherche documentaire démontrées dans une recherche publiée au mois d'août dernier.

Caroline ROY

Sous la direction de Diane Mittermeyer, ce comité de recherche regroupera des professeurs des départements d'éducation et de bibliothéconomie des universités McGill et de Montréal. Formé pour donner suite à la publication de l'étude de la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec (CREPUQ) sur les connaissances en recherche documentaire des étudiants universitaires, ce groupe de chercheurs veut développer des outils de formation et de communication pour sensibiliser les étudiants à l'importance du traitement adéquat de l'information. Selon Mme Mittermeyer, *«on doit se poser la question : dans notre société où l'information occupe un rôle primordial, est-ce que nos institutions d'éducation peuvent prendre le risque de former des diplômés incompétents dans la recherche documentaire ?»*

FACULTÉS CONTRASTÉES

L'Université de Montréal a adopté, le 15 janvier 2002, une politique de formation à l'utilisation de l'information. Un des principes significatifs de cette politique souligne que, *«au-delà de l'initiation informative à l'existence des moyens disponibles pour rechercher l'information adéquate sur un sujet donné»*, un étudiant doit acquérir *«un véritable apprentissage d'application des méthodes de recherche, d'évaluation critique de l'information et de ses sources ainsi que de sa gestion.»*

À travers l'ensemble des départements et facultés de l'Université de Montréal, la formation à la recherche documentaire en bibliothèque semble très variable. Si, par exemple, les étudiants en droit, histoire et histoire de l'art bénéficient régulièrement d'ateliers sur la recherche documentaire dès leur première session universitaire; d'autres étudiants reçoivent seulement une formation de trois heures en bibliothèque (voir encadré). En trois heures, les élèves s'initient à l'usage d'Atrium comme outil principal de recherche dans les bibliothèques de l'Université. Cette formation de base à Atrium suffit-elle à rendre l'étudiant compétent dans la recherche et l'utilisation de l'information ?

VIVES RÉACTIONS

L'étude de la CRÉPUQ dévoilée au début de la session montre que 25% des étudiants connaissent l'usage du catalogue de la bibliothèque, que 20% des répondants ne comprennent pas l'utilité d'une bibliographie et que 15% peuvent identifier les caractéristiques d'une revue savante.

Cette étude a amené son lot de réactions à travers les bibliothèques et comités de l'Université de Montréal. Bientôt, on entend créer un Comité d'implantation de la politique de formation à l'utilisation de l'information, dirigé par la vice-rectrice à l'enseignement au premier cycle, Maryse Rinfret-Raynor. D'après Diane Sauvé, adjointe au directeur général des bibliothèques, *«ce comité élaborera un plan pour intégrer dans chaque programme universitaire une formation en recherche documentaire spécifique à la discipline étudiée.»* Un cours obligatoire de un crédit sur la recherche documentaire en bibliothèque et des évaluations régulières des connaissances sur l'utilisation de l'information sont des stratégies d'apprentissage envisagées par le comité.

La Direction des bibliothèques compte également créer un poste de coordonnateur à l'ensemble des bibliothèques pour organiser le vaste réseau de l'Université. De plus, Mme Sauvé fut l'invitée de la dernière réunion du Comité consultatif sur les bibliothèques afin d'expliquer à ses membres toute la signification de l'étude de la CREPUQ. *«Le Comité consultatif sur les bibliothèques a confirmé les lacunes et a exprimé sa volonté de soutenir des initiatives de formation à la recherche en bibliothèque pour les étudiants»*, ajoute Mme Sauvé. De son côté, la Bibliothèque des lettres et sciences humaines nommera un responsable de la communication du traitement de l'information. Cette personne-ressource devra développer les relations entre les professeurs, étudiants et bibliothécaires des différents départements sur le campus.

Bilan des formations

La Bibliothèque des lettres et sciences humaines a donné durant l'année scolaire 2001-2002, 208 ateliers de formation de groupe. Pour l'année universitaire 2002-2003, la Bibliothèque a offert 350 ateliers, et ce, malgré la grève des employés de soutien. À noter que ces données comprennent les formations libres et les formations intégrées à des cours spécifiques. Une publicité accrue et incitant les étudiants à suivre des ateliers de formation en bibliothèque explique en partie cette augmentation de la fréquentation.

MILITANTISME ÉTUDIANT

GAUCHE, OÙ ES-TU?

La Coalition interdépartementales des étudiantEs libres (CIEL) et son pendant idéologique à l'Université Laval, la Table de concertation, ont des destins opposés. L'un commence à être entendu au Conseil général de la FAÉCUM, l'autre tente de renaître de ses cendres encore brûlantes.

Christian CHALOUX

Lors du Conseil central de la FAÉCUM du 8 octobre dernier, une proposition émanant des délégués en histoire a été votée afin que la FAÉCUM finance les frais de location des autobus, que la CIEL avait réservés en vue de la grande manifestation de demain à Québec. Cette première «collaboration» entre les deux mouvements antagonistes se fait sur la base d'une même revendication, celle des moyens pour l'accessibilité financière à l'université. Jonathan Harvey, secrétaire général, avance que «*la FAÉCUM ne s'impliquera pas directement dans cette manifestation puisque notre position* [celle de la FAÉCUM] *est le gel des frais de scolarité et le 6 novembre à Québec, ils* [les militants de la CIEL] *défendront, entre autres revendications, la gratuité scolaire à tous les niveaux* [académiques]*, ce qui n'est pas notre position.*» Toutefois, la FAÉCUM financera 50% des frais de transport lors de cette manifestation.

UN SIGNE DES TEMPS

À l'origine, le mouvement se voulait une réponse à la FAÉCUM, qui empêcherait des étudiants de s'exprimer en raison d'une trop forte centralisation. Mais la CIEL se refuse désormais à dépenser son énergie dans une confrontation directe avec la FAÉCUM. Caroline Dawson, pense aujourd'hui que la coalition n'est plus en réaction contre la FAÉCUM mais plutôt qu'elle désire «*faire les choses par elle-même, selon sa vision de l'Université, du monde en général, et de donner une voix aux gens isolés dans les autres associations étudiantes ou sur le campus.*»

CONTRASTE FRAPPANT À QUÉBEC

Sur le campus de Sainte-Foy, c'est une toute autre histoire que vivent les militants de gauche de la Table de concertation. À l'origine, cette dernière reprochait à la Confédération des associations étudiantes de l'Université Laval (CADEUL) « *la prise d'engagements tellement flous, tellement dilués pour trouver un consensus, que , ça ne voulait plus rien dire en fin de compte*», affirme un de ses fondateurs, Dany Harvey.

Un exemple : «*La CADEUL s'affichait contre la guerre en Irak l'hiver passé, mais d'un autre côté, celle-ci ne prenait aucune position contre le fait que les forces armées canadiennes tiennent des kiosques de recrutement sur le campus*», poursuit le fondateur de la Table de Concertation.

Cependant, la multiplication des réunions et les propositions parfois farfelues émanant d'associations étudiantes qui les ont rejoint, ne correspondaient pas au but premier du mouvement, à savoir l'autonomisation des associations étudiantes face au pouvoir centralisateur de la CADEUL. Résultat : la force mobilisatrice du mouvement de gauche sur le campus de Sainte-Foy, liant entre autres de près les associations d'histoire et de sciences sociales, sont pour le moment à rebâtir.

MILITANTISME ÉTUDIANT

MOUVEMENT GRIPPÉ

Imaginez. Une association qui a le pouvoir de questionner l'Université de Montréal sur des sujets comme le droit des animaux en laboratoire sur le campus et d'oser mousser la promotion des aliments éthiquement produits... alors que deux points de vente à Montréal en offre. Le tout supporté par une cotisation de deux dollars versée par les étudiants. Vous rêvez? Non, vous êtes à l'Université de Montréal...entre 1991 et 1994.

Alexandre BENOIT

C'est pourtant la mission que se donnait le Groupe de recherche en intérêt public de l'Université de Montréal (GRIP). Lancé en 1991, «*il s'agissait d'un comité indépendant qui lors de sa fondation, avait reçu un appui majoritaire dans un référendum où 5 000 personnes avait cautionné la création du mouvement*», lance Sidney Ribaud, aujourd'hui coordonnateur principal d'Équiterre et fondateur à l'époque du mouvement.

À ses débuts en 1991, le groupe recevait une cotisation de deux dollars versée par la FAÉCUM et pouvait compter, bon an mal an, sur un budget annuel oscillant entre 40 000 et 50 000 dollars.

À la session d'hiver 1994, alors que le mouvement avait atteint sa vitesse de croisière et au moment où les étudiants leur versait quatre dollars par session, la liste de projet lancée par le groupe s'annonçait ambitieuse. Entre autres choses, des activités de sensibilisation sur la surproduction de déchets de l'Université, ainsi que deux semaines thématiques (Afrique noire et interculturelle).

Et un lancement: celui du livre *Justice sans faim* par la coalition des GRIP de Montréal, un guide de sensibilisation à la surconsommation et à l'alimentation équitable, proposant pour la première fois l'idée du café équitable. L'événement tenu devant une épicerie du centre-ville de Montréal y dévoilait une jeune militante de l'Université McGill proche du mouvement. Laure Waridel, y faisait ses premières apparitions pour cette cause.

L'ARRÊT DE MORT

Lors du congrès de mars 1994, le couperet est tombé : la FAÉCUM décidait de ne plus reconnaître le GRIP comme organisme apte à recevoir un financement par cotisation. Le secrétaire général de l'époque, Nicolas Girard, affirmait dans le *Quartier Libre* du 28 mars 1994, que «*notre proposition* [celle de la FAÉCUM] *était de modifier la structure du GRIP de façon à en assurer un meilleur fonctionnement et une meilleure communication avec les étudiants. Plusieurs associations ne voulaient pas laisser au GRIP la possibilité de modifier ses règlements et préféraient que la FAÉCUM ne cotise plus pour le groupe.*»

Un exemple : «*lors du même Congrès de 1994, une des raisons invoquées par le Bureau exécutif de l'époque pour justifier cet arrêt de cotisation était l'initiative lancée plus tôt d'offrir un support à des militants environnementalistes de l'UQÀM pour la fondation du GRIP local. Les militants présents au Congrès de 1994 tenaient à ce que l'initiative du GRIP demeure locale, propre au campus*», explique Julien Lafrance-Vanasse, coordonnateur d'UniVERTsité.

Le comité UniVERTsité est d'ailleurs l'un des seuls vestiges restants de l'organisation. Aux dires de Julien Lafrance-Vanasse, «*la fin du financement du GRIP coïncidait avec la création de trois comités qui reprenaient la mission de départ du GRIP. Il y avait le comité d'action sociale, un comité de recherche et UniVERTsité. Chaque organisme avait des enveloppes budgétaires fixes de 15 000 dollars. Mais ce qui est bizarre est que, après mes propres recherches, aucune personne au Congrès de 1995 ne s'est levée pour demander de l'information de quelque nature que ce soit sur les trois comités. Les deux premiers n'ont donc jamais existé formellement.*»

QUESTIONS PÉCUNIÈRES D'AUJOURD'HUI

Pour l'heure, le budget annuel auquel doit composer UniVERTsité est loin d'avoisiner les sommes attendues au départ. «*Compte tenu des objectifs rencontrés, des ressources dont nous avons besoin et des personnes s'impliquant dans le comité, on reçoit un budget de 8 000 dollars.*»

Même situation à la CIEL qui, ne bénéficiant pas de statut d'association reconnue par la loi 32, désire mettre en application des idées progressistes tout en bénéficiant d'un budget passablement serré. «*Pour chaque initiative que l'on lance, on bénéficie toujours d'une subvention des Programmes d'initiatives étudiantes* (PIÉ). *À chaque projet, on reçoit 1 500 $ et, du moment où les sommes dépensées sont moindres, on doit rembourser le tout à l'Université*», explique Caroline Dawson de la CIEL.

«*Il y a deux problèmes qui nous empêchent d'offrir une initiative étudiante permanente de notre part. Premièrement, c'est l'argent. L'année passée, ça causait problème. Faute de budget, le comité bouffe chargé de distribuer des aliments bio sur le campus ne pouvait compter que sur les moyens de ses militants. Aujourd'hui, ça va mieux, vu l'alignement de notre position sur l'éducation avec l'ASSÉ-Solidarité. Mais le problème du local reste irrésolu. Ce qui en découle : on n'a pas de lieux où recevoir un chèque, pas de lieux pour classer nos documents. Ce qui crée une confusion* », conclut la militante de la CIEL.

Instances décisionnelles de la FAÉCUM

LA VOIX EST LIBRE

Alexandre BENOÎT et Samuel AUGER

Le *Quartier Libre* a analysé la teneur des débats lors des conseils centraux, la principale instance décisionnelle régulière de la Fédération des étudiants et étudiantes de l'Université de Montréal (FAÉCUM). Ce sont 25 conseils centraux qui ont été scrutés à la loupe, soit la totalité des réunions entre janvier 2001 et avril 2003, excluant ceux où les procès verbaux ont disparu des archives.

Sur les 475 propositions répertoriées, 403 ont été acceptées à l'unanimité par tous les délégués présents, soit un pourcentage de 85%. S'ajoute à ces blocs de propositions non contestées un autre 13%, soit le pourcentage de décisions qui ont obtenu la majorité. Il s'y dégage d'ailleurs une tendance de majorité écrasante où l'opposition se manifeste à travers, notamment en 2001, quelques associations critiques comme celle de psycho-éducation et de sociologie.

Finalement, il ne reste à ce total qu'un maigre 1,9% de propositions rejetées. De ce nombre, aucune ne provenait du Bureau exécutif (BE). Elles concernaient majoritairement des amendements minimes ou des élections à des postes secondaires. Lorsque des refus étaient associés à des questions plus sérieuses, ils répondaient souvent à des propositions de l'association de sociologie – désaffiliée de la FAÉCUM depuis février dernier en raison d'une divergence de vue sur le fonctionnement de la Fédération.

Samuel Perrault, vice-président du Regroupement des étudiants et étudiantes en sociologie et qui a assisté aux Conseils centraux par le passé, témoigne. *«Le processus décisionnel est anti-démocratique dans la façon dont il est appliqué. Il faut prendre connaissance en cinq minutes de la documentation, ce qui revient à dire qu'il faut faire confiance au Bureau exécutif. On se retrouve ainsi à n'avoir que cette perspective et rarement celle des étudiants. L'impression est que les décisions sont prises à l'avance.»*

Pour Nicolas Lahaie, représentant à l'externe de l'association de biochimie qui assiste encore régulièrement aux instances, la culture du militantisme étudiant est à revoir. *«Les délégués ont l'impression que le BE se donne tellement dans ses dossiers que ce ne serait pas gentil de s'opposer. La mentalité de s'opposer n'est plus bien vue. Le BE se sert des conseils Centraux pour tamponner ses décisions et non plus pour prendre le pouls des étudiants.»* Comme exemple flagrant de manque d'opposition, il mentionne l'achat à l'unanimité du Crocodile et les sommes investies dans la campagne récente pour une loi-cadre sur les frais de scolarités. Dans le second cas, les délégués ont du approuver des budgets publicitaires de plusieurs milliers de dollars pour la FEUQ et ce, après que la FEUQ eu déjà lancé sa campagne dans les médias. Au chapitre des décisions économiques importantes, le *Quartier Libre* n'a recensé aucun refus dans la période analysée.

PHOTO : DOMINIC GAUTHIER

UNE UNANIMITÉ SE DÉGAGE: TOUS LES DÉLÉGUÉS EXTERNES CONSULTÉS PAR LE QUARTIER LIBRE RÉCLAMENT DU TEMPS ACCRU POUR L'ÉTUDE DES DÉCISIONS PRISES EN CONSEIL CENTRAL.

Les propos de Sébastien Deschambault, délégué à l'externe de l'association de kinésiologie, sont moins acerbes: *«Les propositions ne sont pas voté à l'avance même si le BE a toujours une position prise à l'avance. En général, c'est plutôt bien balancé. Par contre, les décisions pourraient être votées moins rapidement.»*

Invité à commenter les résultats de l'enquête, le secrétaire général de la FAÉCUM, Jonathan Harvey, estime qu'un *«un résultat de 95% apparaît surprenant, mais représente bien une certaine culture de consensus qui reflète que les questions débattues ont été pré mâchées au Conseil central. Ce qui fait que la documentation provenant des sous-commissions est déjà disponible».*

DU TEMPS, S.V.P., DU TEMPS

Des huit externes consultés, tous réclament plus de temps afin de prendre connaissance des dossiers faisant objet de décisions au Conseil central. Les délais prescrits par les huit délégués rencontrés varient de cinq à sept jours avant la tenue de la séance.

«Dans mes fonctions de déléguée au Conseil central, j'ai le devoir non pas de représenter les étudiants non pas d'un seul mais de trois départements différents», explique Véronique Gilbert, déléguée externe de l'Association des étudiants de la Faculté des Sciences de l'éducation, qui regroupe les étudiants en ortho-pédagogie, en enseignement du français langue seconde et en enseignement au niveau préscolaire-primaire.

Répartition de décisions des Conseils centraux

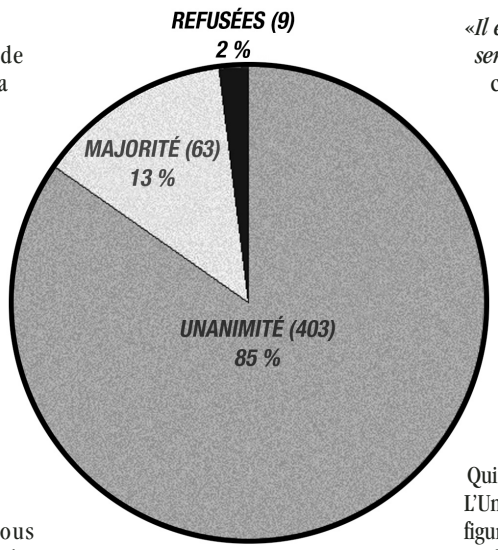

«Dans mon devoir d'externe, je me dois d'expliquer à tout mon exécutif la teneur des enjeux pour lesquels je vais voter. Si on regarde le temps qu'on nous accorde [les documents sont mis en ligne sur le site de la Fédération 48 heures avant la séance], *ça me laisse bien peu de temps pour lire la documentation et convoquer une réunion de l'exécutif de mon association»*, poursuit Véronique Gilbert.

«Il est du devoir de l'externe de représenter une position d'association, renchérit Aymen Romdhani, président de l'association étudiante d'études françaises. *« Si je veux présenter un document faisant objet de décision en Conseil central à mon association départementale, c'est le temps que ça prend* [une semaine] *pour dégager un consensus dans mon département.*

INSTANCE AUX ROUAGES COMPLEXES

Qui dit assemblée dit code de procédure. L'Université de Montréal, en 1980, a fait figure d'exception en adoptant son propre code de conduite des assemblées délibérantes. Appelé par les votants le «Code Lespérance», du nom du Secrétaire Général Michel Lespérance, il sert d'ouvrage de référence en cas de différends lors des délibérations. Cependant, la compréhension qui en résulte, selon les votants consultés, laisse toutefois à désirer.

«Partir trois jours dans un camp en Estrie [ndlr : camp de formation de la FAÉCUM] *pour maîtriser le Code, ce n'est peut-être pas la bonne solution. Mêler la fête avec une formation sur le militantisme, et tout ce que ça comporte de règlements de querelles internes, ce n'est pas très sérieux. Des petites formations de deux heures à intervalles réguliers durant la session sur le b.a. ba des procédures, ça serait bien mieux»*, rapporte Alexandre Genest, délégué externe de l'Association des étudiants en droit.

Qu'en pense l'auteur du guide? *«L'apprentissage d'un guide de procédure, ça se fait en plusieurs années. Je pense cependant que si l'on se donne des règles trop strictes, on perd des occasions. Le sens profond d'une délibération est que les membres, par une question, ont le pouvoir d'influencer les autres»*, affirme Michel Lespérance.

Procédurite ou pas, la règle 12 du Code est pourtant claire au sujet du temps prescrit pour la lecture de documents faisant objet de suffrage sur le campus. *«Les documents nécessaires à l'étude des points inscrits à l'ordre du jour d'une séance de l'assemblée doivent être envoyés en même temps que la convocation ou, au plus tard, 48 heures avant la séance. Lorsque cette règle n'est pas suivie, l'étude des points pour lesquels les documents ne sont pas parvenus en temps opportun doit être reportée à une prochaine séance, si un tiers au moins des membres présents le demande.»*

S'en suivent d'autres dispositions, comme les règles 79 à 82, sur les recours possibles, dans ces situations, par les détenteurs du droit de vote lors des assemblées.

Selon Jonathan Harvey, *«il faut prendre souvent des décisions avec un agenda imposé à la FAÉCUM. Mais je suis catégorique sur une chose : les associations, autour de la table, sont souveraines. Le BE ne peut pas faire ce qu'il veut quand il veut. Mais le BE, dans une telle situation, lorsque l'urgence l'exige, doit prendre une position. Dans des décisions d'affaires par exemple, on demande : donnez-nous un mandat et on est imputable des résultats.»*

Fusion de la droite canadienne

POUR LE MEILLEUR ET POUR LE PIRE

Le 15 octobre dernier, les deux principaux partis politiques représentant la droite canadienne ont conclu une entente visant à unir leur destinée afin de permettre la création d'un tout nouveau parti conservateur à l'échelle nationale. Il ne leur reste plus qu'à convaincre leurs membres. Mais rien n'est encore joué...

Patrick LEMIEUX

Cette entente, entérinée par les chefs respectifs de l'Alliance réformiste conservatrice canadienne (AC) et du Parti progressiste conservateur du Canada (PC), Stephen Harper et Peter MacKay, est le résultat inattendu de longues et parfois pénibles tractations entre les deux forces conservatrices. Mais la démarche semble porter fruit : selon un sondage COMPAS – *National Post*, dont les résultats ont été dévoilés le 25 octobre, le parti issu de cette fusion récolterait plus de 29% des intentions de vote, comparativement à 14% pour l'AC et 10% pour le PC en cas du maintien de leur statut actuel. Ce sondage a été effectué auprès de 500 personnes dans la semaine du 18 au 25 octobre, et sa marge d'erreur est de 4,4%, 19 fois sur 20.

Le but principal de cette décision historique est d'éliminer la régionalisation actuelle de la droite canadienne en vue d'en faire une force nationale. Comme le souligne Benedict Mulroney, le fils de l'ex-premier ministre conservateur Brian Mulroney, *«le Parti libéral a fini par se faire accepter comme le seul parti national au Canada […] Les autres partis, en revanche, sont tous contrôlés par un groupe régional, linguistique ou une classe économique.»*

Qui sont donc ces groupes et quelle est leur influence sur les orientations des deux partis? Le PC est traditionnellement le porte-parole des grandes entreprises du pays et des divers milieux financiers. Power Corporation, la Banque Scotia, Bombardier et BCE ne sont que quelques exemples de généreux donateurs qui contribuent à la caisse électorale du Parti, selon Élections Canada. En outre, le parti a su, au fil des années, gagner l'appui des groupes pro-monarchistes, ainsi que d'une certaine part de l'électorat québécois, principalement chez les nationalistes.

À l'opposé, l'Alliance rassemble plutôt les tenants d'un certain conservatisme social. Son approche populiste lui a permis de s'allier les principaux groupes pro-vie canadiens, les partisans du rétablissement de la peine de mort, les différents groupuscules religieux, les militaristes avoués, les tenants de l'adoption d'un régime républicain, ainsi que les fédéralistes purs et durs, opposés à toute bienveillance envers le Québec.

> «Le but principal de cette décision historique est d'éliminer la régionalisation actuelle de la droite canadienne en vue d'en faire une force nationale.»

Cette dualité de positions est la raison pour laquelle les négociations n'ont pas été de tout repos, les représentants des partis parlant même de *«divergence philosophique»* entre les deux. Chacun des deux partis veut éviter à tout prix d'être affaibli davantage en perdant l'appui de tels groupes. Leur objectif, selon plusieurs spécialistes, sera donc d'établir un compromis entre deux types de droite en apparence antagoniques.

UN *FLIRT* DE LONGUE DATE

L'idée d'unification des principaux partis politiques de droite au Canada n'est pas récente. Selon Stephen Harper, cette possibilité avait déjà été avancée au milieu des années 1960 par le premier ministre albertain de l'époque, le conservateur Ernest Manning, qui prônait publiquement une fusion politique entre le Parti progressiste conservateur et le Parti du Crédit social. L'éventualité d'une telle unification a par la suite été ravivée par l'entrée en scène du Parti réformiste et de son chef, Preston Manning, en 1987.

S'ILS SE MARIENT LÀ-BAS, POURQUOI PAS ICI?

Un tel projet de fusion entre partis politiques a été initié dans d'autres pays, notamment en France. Après l'accession du Front national au second tour des présidentielles de 2002, les principaux partis de droite au pays s'entendent afin de créer une véritable coalition nationale des forces conservatrices et centristes. L'Union pour un mouvement populaire est créée le 17 novembre 2002 accompagnée de manifestations de joie de ses partisans. Mais certaines dissensions, notamment au niveau du choix du candidat pour les présidentielles de 2007, risquent de s'affirmer peu à peu devant les positions parfois opposées des libéraux et des néo-gaullistes.

PAS DE MARIAGE ENTRE PARTIS DE MÊME SEXE!

Depuis l'annonce de ce projet de fusion, les critiques majeures proviennent surtout de membres du PC, qui soulignent la différence idéologique majeure qui existe entre leur parti et l'ex-Parti réformiste, notamment sur de nombreuses questions controversées, comme les droits des homosexuels, la peine de mort, l'avortement, le bilinguisme, etc. Cela s'explique, selon Louis Massicotte, professeur en science politique à l'Université de Montréal et spécialiste de la politique canadienne, par le fait que le parti originaire des Prairies est nettement majoritaire en influence, et que l'aile conservatrice radicale aura certainement plus de poids que les modérés du PC. Il ajoute cependant que cette fusion était devenue souhaitable dans le paysage politique national, principalement pour servir de contrepoids face à un Parti libéral qui a le vent en poupe depuis dix ans, où le prochain chef potentiel présente des orientations économiques nettement plus à droite que son prédécesseur.

TOUJOURS 2 POUR 1 LIVRAISON GRATUITE
double pizza®
SPÉCIAUX POUR ETUDIANTS 10% SUR $ 50 ET PLUS
343-0-343
5002 Queen Mary

ANNONCE SPÉCIALE
Attention: Étudiants étrangers
FAITES APPLICATION POUR DEVENIR RÉSIDENT PERMANENT CANADIEN DÈS AUJOURD'HUI!
Êtes-vous ici avec un permis de séjour pour étudiant?
Voulez-vous transformer votre status à celui de Résident Permanent canadien?
Quelle que soit votre situation, nos professionels en immigration peuvent vous aider!
Appelez aujourd'hui pour une consultation GRATUITE et CONFIDENTIELLE.
514-499-8082
Résidence permanente - Parrainage (incluant les couples de même sexe) - Investisseurs - Citoyenneté - Permis de travail - Permis de séjour étudiants / visiteurs - Aides familiaux résidents - Réfugiés
CONSEIL D'IMMIGRATION CANADIEN
400, rue Saint-Jacques Ouest, Bureau 300, Montréal (Québec) H2Y 1S1
www.immigrationcouncil.com

Centre étudiant Benoît-Lacroix
Centre catholique de spiritualité
UNE COMMUNAUTÉ dynamique QUI RASSEMBLE DE jeunes UNIVERSITAIRES
Tous les dimanches soirs, à 19h30, la Communauté chrétienne universitaire se rassemble à l'église des Dominicains pour célébrer sa foi. Véritable oasis de prière, cette communauté chrétienne est un lieu d'étonnement, de réflexion, de découverte et de questionnement.
À l'église des Dominicains
2715, ch. Côte-Sainte-Catherine
à quelques pas de l'École des H.É.C.
Renseignements
(514) 341-4817
www.cebl.org
Université de Montréal

Programme d'embauche à la SPVM

MINORITÉS INVISIBLES

Au début des années 1990, le Service de police de la ville de Montréal (SPVM-anciennement SPCUM) s'engageait à assurer une représentation équitable des différents groupes culturels de Montréal par l'implantation volontaire d'un Programme d'accès à l'égalité (PAÉ) pour le personnel policier. Une initiative qui, 12 ans plus tard, semble avoir porté fruit, sauf pour les minorités visibles et les autochtones.

Stéphanie DURET

Vous l'avez sûrement déjà vue. L'image, placardée dans le métro montréalais et dans les médias de la métropole depuis l'automne dernier, montre, tout sourire, une bande de jeunes, garçons et filles, issus de minorités visibles, entourés d'agents socio-communautaires. La photo est accompagnée de la formule : *«La police est à vos trousses!»* C'est l'un des outils d'une campagne publicitaire «ciblée» mise en branle par le SPVM et destinée à inciter les membres des minorités visibles et les autochtones à se joindre aux rangs de la police montréalaise. Car si aujourd'hui le nombre des femmes et des membres des communautés culturelles est en constante progression, les minorités visibles et les autochtones font toujours figure de «parents pauvres» du SPVM. Au même titre que les femmes, il y a une quinzaine d'années …

UNE ÉGALITÉ QUI REVIENT DE LOIN

En 1991, le SPVM embauchait 54 nouvelles recrues. Parmi celles-ci, essentiellement des Québécois de souche et des membres de communautés culturelles (allemande, espagnole, italienne, etc.), mais un seul autochtone et aucun membre de minorités visibles (africaine, asiatique, etc.). Si cette année-là quelque 43 femmes intégrèrent les rangs du service, c'est parce que *«dès 1986, le SPVM avait déjà décidé, sur une base volontaire, de recruter hors des groupes traditionnels»,* rappelle Judith Dorvil, conseillère en recrutement aux ressources humaines du SPVM.

Aujourd'hui, les efforts du service semblent avoir été payants puisque, selon des statistiques officielles, près de 40% des postes à combler l'année dernière l'ont été par des femmes, l'objectif de départ étant de 25%, et que depuis 12 ans, pas moins de 715 femmes ont intégré les rangs du SPVM. Les communautés culturelles ont elles aussi bénéficié de ce programme, puisque leur nombre représente 18,4% cette année sur un objectif de 5% et qu'au cours des 12 dernières années, 236 de leurs membres ont été embauchés. Même les autochtones et les minorités visibles ont apparemment bénéficié d'une bonne représentation cette année, avec respectivement 2 embauches, soit 1,4% par rapport à un objectif de 1%, et 11,8% de l'embauche pour les minorités visibles et ce, par rapport à un objectif de 10%. Ce qui fait dire aux responsables de la section des Programmes d'accès à l'égalité et des droits de la personne et qualité de vie au travail du SPVM que *«les effectifs se rapprochent de la représentativité de la population montréalaise».* Un avis partagé par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse qui, en 1997, décernait une mention spéciale aux efforts du SPVM en matière d'accès à l'égalité lors de la remise des prix Droits et libertés.

UNE IMAGE À REPENSER

Mais même si le nombre des autochtones et des membres des minorités visibles a constamment augmenté depuis 12 ans, ces derniers demeurent cependant en «queue de peloton», ce qui, depuis l'an dernier, a incité le SPVM à donner un coup côté promotion, avec l'adoption d'un plan triennal et le développement de tout un arsenal publicitaire : développement de nombreux slogans, tenue de kiosque dans les écoles, participations à des salons emploi-formation, des événements culturels, mais aussi une présence accrue dans les différents médias d'information. Selon Judith Dorvil, plusieurs facteurs expliquent que ces deux catégories soient plus difficiles à rejoindre.

«Une partie du recrutement se fait auprès de diplômés de niveau universitaire et collégial et il est parfois difficile de convaincre ces diplômés d'entreprendre une formation qui va les ramener à l'école pour quelques mois, d'autant que certains ont déjà des familles. Et puis il y a aussi l'image «répressive» *de la police qui demeure chez certains membres de minorités visibles qui ont vécu, ou entendu parler leurs parents ou grands-parents, de la répression de la part de la police dans leur pays d'origine. Certains ont vécu dans des dictatures et l'image de la police qui y est associée est négative.»* Une opinion que corrobore Yves Francœur, vice-président à la recherche et aux communications au sein de la Fraternité des policiers et policières de Montréal, le syndicat des policiers du SPVM, qui est convaincu que l'image véhiculée par la police dans certains pays tend à freiner les efforts de recrutement du SPVM auprès des minorités visibles.

ARCHIVES : DOMINIC GAUTHIER

«Le SPVM doit prévoir des programmes d'avantage adaptés aux particularismes et aux réalités culturelles des communautés visibles et des autochtones, tel que cela existe déjà dans les territoires du Nord, notamment au sein de la communauté Cris», croit Anna Campagna, présidente du Conseil interculturel de Montréal.

PARTICULARISME ET RÉALITÉS CULTURELLES

Anna Campagna, présidente du Conseil interculturel de Montréal (CIM) ne valide qu'à moitié cette conclusion et estime que la police d'ici peut aussi avoir une image négative.

«Certains jeunes sont nés ici et leur famille est là depuis deux ou trois générations, alors il est plausible que des expériences négatives avec la police se soient passées ici aussi.» Mme Campagna déplore, au-delà des efforts accomplis, un manque de modèles, de liaison, un pont entre les policiers et les jeunes.

«Le SPVM doit prévoir des programmes d'avantage adaptés aux particularismes et aux réalités culturelles de ces communautés, comme cela existe déjà dans les territoires du Nord, notamment au sein de la communauté Cris» croit-elle. *«Il faut s'adapter à leur réalité et ensuite renforcer la liaison, plutôt que de viser l'uniformisation.»*

Résultat ou non, dès l'année prochaine, le SPVM obtiendra de l'aide dans son projet, puisque de volontaire, le Programme d'accès à l'égalité sera désormais encadré par la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics adoptée en 2001. *«Au vu d'une analyse, réalisée par des membres de la Commission*, conclut Monique Bastien, coauteur d'un texte sur les Programmes d'accès à l'égalité publié en 1998 et qui a servi à l'élaboration de la Loi, *le SPVM se verra suggérer de nouvelles avenues et de nouvelles orientations en matière d'accès à l'emploi, afin de maintenir les objectifs déjà atteints et de remplir ceux qui, comme dans le cas des minorités visibles et des autochtones, sont encore en retrait.»*

Dévoilement d'un contrat de Star Académie

DROITS ABSOLUS

Pour participer aux auditions de Star Académie, la relève de la chanson québécoise doit signer un contrat de «cession de droits, engagements et autorisation». Le QL a obtenu en exclusivité ce contrat. Des clauses surprenantes passées au peigne fin par des juristes et des professionnels de l'industrie.

Propos recueillis par Mariève PARADIS

STAR ACADÉMIE II

CESSION DE DROITS, ENGAGEMENT ET AUTORISATION (1ER CASTING)

1 DROIT À L'IMAGE

«2. J'accepte et j'autorise irrévocablement Production J (Star Académie II) Inc. (ci-après le «**Producteur**», ses compagnies affiliées, ayants droit et licenciés à : i) capter et fixer sur tout support sonore, audiovisuel ou autre ma voix, mon image, toute œuvre pouvant être créée et toute prestation pouvant être exécutée dans le cadre de ma participation au processus de sélection de l'émission «Star Académie II» (ci-après l'«**Émission**») à des fins de reproduction et de diffusion, en direct ou non, pendant toute la durée de ma participation au processus de sélection de l'Émission, par des caméras et des moyens techniques apparents ou non (caméras et micros), et à ii) reproduire sur tout support et diffuser de toute manière ma voix, mon image, toute œuvre pouvant être créée et toute prestation pouvant être exécutée dans la cadre de ma participation au processus de sélection de l'Émission et tous les autres sons et images enregistrés en ma présence au cours de ce même processus et à toute autre activité à laquelle je pourrais participer dans le cadre de l'Émission (ci-après les «**Sons et Images Captés**») que ce soit pour les fins de l'Émission ou pour toute autre fin s'y rapportant ou non, y compris pour toute fin commerciale ou non, de promotion ou de publicité, ou pour toute insertion dans quelque production future et support sonore, audiovisuel, Internet ou autre, qu'elle soit ou non de même nature que l'Émission, sur tout format et à travers tout média.»

2 DROIT DE DIFFUSER SONS ET IMAGES SÉPARÉS

«3. J'accepte et conviens également que le Producteur, ses compagnies affiliées, ayant droit et licenciés exploitent ou autorisent l'exploitation, par quelque moyen que ce soit, sur tout format et à travers tout média, à perpétuité et dans le monde entier, les Sons et Images Captés, que ces Sons et Images Captés soient exploités ensemble ou non. Pour plus de précision, le Producteur, ses compagnies affiliées, ayants droit et licenciés pourront notamment exploiter les Sons Captés séparément des Images Captés, et vice versa. J'accepte que le Producteur, ses compagnies affiliées, ayants droit et licenciés fassent, à leur entière discrétion, tout montage des Sons et Images Captés et juxtaposent ceux-ci, de toute manière, y compris à l'ajout d'autres sons et images.»

3 DROIT D'AUTEUR

«4. Je reconnais que le Producteur sera le titulaire exclusif de tous droits de quelque nature que ce soit et, notamment, sans limiter la généralité de ce qui précède, de tous les droits d'auteur sur les Sons et Images Captés. De plus, dans la mesure où j'ai pu créer quelque œuvre ou autre objet de droit d'auteur à l'égard des Sons et Images Captés, pour bonne et valable considération, je cède au Producteur, sans limite de temps, de territoire ou autre, tout droit titre ou intérêt, y compris tout droit d'auteur que je peux détenir à l'égard des Sons et Images Captés. Dans l'éventualité où je détiens des droits d'auteurs sur une œuvre musicale en ma qualité d'auteur-compositeur, je cède au Producteur, ses compagnies affiliées, ayant droits et licenciés, sans limite de temps de territoire ou autre, les droits requis aux fins de l'exploitation prévue au paragraphie 3 des présentes.»

«5. Je renonce à tout recours, de quelque nature que ce soit, y compris pour violation du droit à l'image, violation du droit à la réputation, violation de droit d'auteur, de droit à rémunération ou de droit moral, ou violation du droit à la vie privée, contre qui que ce soit, en rapport direct ou indirect avec la captation, la fixation, la reproduction, la diffusion ou toute autre utilisation ou exploitation des Sons et Images Captés.»

4 CONFIDENTIALITÉ ET AUDITIONS

«13. Je comprends qu'il me sera communiqué au cours du processus de sélection et par la suite de l'information concernant le processus de sélection, le déroulement de l'Émission et la production et l'Émission (l'«**Information**»). J'accepte et conviens que l'Information demeurera confidentielle et ne pourra, sans le consentement écrit préalable du Producteur, être divulguée de quelque manière que ce soit, en tout ou en partie.»

4 *«On a le temps de lire le contrat, une bonne heure avant de passer les auditions et de remettre le contrat aux responsables. Par contre, il faut absolument remettre le contrat. On ne peut pas faire de copie.»*

«Selon moi, peu importe ce qui aurait pu être écrit à propos des droits, ceux qui veulent vraiment percer vont signer. Il y en a qui sont prêts à tout.»

«Ce que j'ai compris du contrat en le lisant sur place c'est que peu importe ce qu'ils veulent faire avec les images qu'ils ont prises de moi, ils ont le droit de le faire.»

Participante aux auditions

«Lorsqu'on ne reçoit pas de copie du contrat, la clarté du consentement n'est pas sans équivoque. C'est une pratique dangereuse pour un producteur, surtout si le contrat est signé en vitesse, sans y penser.»

Pierre TRUDEL

1 *«Tous les producteurs doivent avoir la propriété totale des images et sons captés pour avoir droit aux crédits d'impôt.»*

Louis-François HOGUE
avocat des Productions J derrière Star Académie

«L'utilisation de l'irrévocabilité : les tribunaux sont plus susceptibles de donner raison à l'individu lorsque celui-ci veut résilier le contrat.»

«Pour faire une émission comme ça, ça prend vraiment une cession de droits de cette nature. Comment ce genre d'émissions est possible s'il n'y a pas de cession de droit? Le droit à l'image est très protégé et les tribunaux l'utilisent de façon très forte et très stricte.»

Pierre TRUDEL,
professeur de droit, spécialisé en propriété intellectuelle, à l'Université de Montréal

«Lors de notre événement (Le Festival International de la chanson de Granby), il n'y a aucune cession de droits.»

François TÉTREAULT,
Directeur général du Festival international de la chanson de Granby

2 *«Il y a une limite à la perpétuité : 50 ans après la mort mais ça dépend des pays.»*

Louis-François HOGUE

«L'utilisation de la perpétuité : les tribunaux pourraient trouver ces pratiques abusives.»

«C'est une clause très exorbitante que celle de présenter sons et images séparément. C'est le devoir du producteur d'indiquer que ce n'est pas la personne qu'on voit qui parle… Si on induit les gens en erreur, on viole la limite définie par l'ordre public. C'est de la fausse représentation de substituer les sons et les images, de faire dire autre chose que ce qui a été dit.»

Pierre TRUDEL

3 *Les personnes qui ont participé aux auditions de Star Académie II ne peuvent nous divulguer de l'information concernant le processus de sélection. Une jeune fille a toutefois accepté de nous parler en toute confidentialité.*

Participante aux auditions

«Les droits d'auteur d'une chanson appartiennent à la personne qui a écrit en premier les paroles. Si une personne composait live *à la télévision, là on pourrait avoir des questions quant à la propriété de la chanson.»*

«Les producteurs peuvent faire ce qu'ils veulent des images et des sons au moment où ça leur appartient. Ils peuvent faire une parodie si ça leur tente. Il ne faut pas abuser. Par abuser on entend nuire à la vie et à l'intégrité de la personne.»

Louis-François HOGUE

«Dans le domaine de la chanson, lorsqu'un gérant fait signer un contrat à un artiste, les droits de la chanson, le texte et la musique appartiennent à l'artiste. Le gérant n'encaisse pas les droits d'auteur.»

François TÉTREAULT

«Les tribunaux ont tendance à interpréter de façon très stricte en faveur de l'individu dans les cas de renonciation des droits fondamentaux.»

Pierre TRUDEL

«Renoncer aux droits fondamentaux en termes clairs est légal. Sa limite est l'ordre public, ce qui veut dire porter atteinte à la dignité des personnes concernées, des situations dégradantes. C'est un contrat qui va loin, mais c'est légal.» - Pierre Trudel

«Cette cession de droits est de loin exagérée» - François Tétreault

Bernard Landry à l'UdeM

LE PHÉNIX DES HÔTES...

Lundi dernier, Bernard Landry répondait à l'invitation du PQ de l'UdeM. En le présentant, Marie-Hélène Brunet, la présidente du PQ-UdeM, a évoqué *«l'homme qui fera prendre son envol au Québec»*. La rédaction du Quartier Libre a rencontré le phénix et a questionné l'homme sur son destin et celui du Québec.

Propos reccueillis par la RÉDACTION

Quartier Libre: Pour remporter des élections, il convient de rassembler au-delà des rangs de ses militants et sympathisants. Après votre échec et celui du Parti Québécois d'avril dernier, qu'est-ce qui vous inspire la conviction que vous pourriez être l'homme de la situation dans quatre ans?

Bernard Landry : D'abord, c'est un demi échec, parce qu'on a perdu le pouvoir après neuf ans, avec un taux de satisfaction plus élevé que celui du gouvernement actuel après six mois. On a fait ce qu'on avait à faire, puis il y a une forte tradition d'alternance démocratique au Québec, c'est pas mauvais en soi, mais la population québécoise a été bernée, en ce sens qu'elle pensait élire un gouvernement libéral alors qu'elle s'est retrouvée avec un gouvernement conservateur. C'est à nous à utiliser cette circonstance pour revenir au pouvoir plus vite. L'attitude du gouvernement actuel qui est en rupture avec nos traditions de solidarité pourrait faire en sorte qu'au lieu d'avoir deux mandats, les libéraux n'en aient qu'un. Cela aurait été un exploit pour nous d'en avoir trois, mais ça pourrait aussi être un exploit de les empêcher à en avoir deux. Ce serait une rupture historique dans les deux cas. Je pense que l'on peut arriver à cela avec beaucoup de solidarité, avec une alliance intergénérationnelle au sujet de la souveraineté. Les jeunes, malgré certains préjugés, m'apparaissent très engagés, ils sont beaucoup plus souverainistes que l'on ne l'était puisque la souveraineté était une idée marginale dans notre temps. Mais au delà de cela, ils sont plus massivement instruits, plus massivement compétents, donc plus aptes à devenir des militants et des militantes d'idées politiques.

Q.L. : Et sur la conviction que c'est vous qui devriez relever ce défi?

B.L. : Si je n'avais pas cette conviction, je serais déjà parti. À la seconde où je n'aurai plus cette conviction, je partirai. Pour l'instant, autant dans mon parti que dans la population en général, j'ai le très fort sentiment, même la preuve que je suis celui qui doit être là aujourd'hui. Jusqu'en 2005 minimum et non pas maximum. J'accepte le minimum, et on verra pour le maximum.

Q.L. : Durant la dernière campagne électorale, il a été question de la souveraineté et à cette occasion vous n'avez jamais annoncé d'échéance, de dates précises, alors qu'aujourd'hui vous parlez de souveraineté à l'horizon de cinq ans. Qu'est-ce qui a changé pour que vous soyez maintenant en mesure de préciser votre position?

B.L. : Rien. J'ai toujours eu comme objectif de faire la souveraineté le plus vite possible. J'avais annoncé mille jours, c'est un peu court j'en conviens, et fort heureusement on a maintenant deux mille jours. Cela dit, je n'agirai jamais à l'encontre des intérêts du Québec. Faire un référendum sans être certain de le gagner serait à l'encontre des intérêts du Québec. Je crois qu'avec les cinq belles années que l'on a devant nous, on peut s'assurer de gagner un référendum. Quand nous serons rendus là, nous le ferons et nous le gagnerons.

Q.L. : Que pensez-vous des graffiteurs nocturnes de Baie d'Urfé et de l'interdiction qui a été faite à certains d'entre eux de se trouver à l'ouest du boulevard St-Laurent?

B.L. : Dans une démocratie comme la nôtre, qui est une démocratie exemplaire, violer les lois pour faire valoir ses opinions me révulse, et que ceux et celles qui le font, suivant nos lois, aient à rendre des comptes à la société. On a un système judiciaire qui n'est pas parfait mais qui est d'un très haut niveau et c'est lui qui s'occupe de la violation du code pénal.

Q.L. : Est-ce que vous pensez que le boulevard St-Laurent à Montréal constitue encore une frontière mentale ou physique?

B.L. : À l'époque où j'étudiais à l'Université de Montréal, on était déjà pas mal à l'ouest de St-Laurent, qui effectivement ressemblait beaucoup plus à une frontière qu'aujourd'hui. Il y a eu depuis un mélange québécois de bon goût dans l'île de Montréal et j'aimerais que cela continue.

Q.L.: Aujourd'hui, lors de votre conférence à l'UdeM, vous avez parlé d'une alliance nécessaire entre les générations pour redynamiser la cause souverainiste. Est-ce que vous considérez que le dialogue entre générations a constitué un problème dans la transmission des convictions souverainistes entre les générations?

B.L.: Pour la souveraineté, très certainement. Je répète que lorsque je suis devenu souverainiste, les gens plus vieux que moi qui l'étaient, étaient rarisimes. Pour des raisons facilement compréhensibles. Toute leur vie, toute leur affectivité s'était développée en tant que canadiens-francais, c'est comme cela qu'ils se percevaient à l'époque. Ils s'étaient battus pour avoir de la monnaie bilingue au Canada et ils trouvaient que c'était une grande victoire que d'avoir des chèques et des timbres bilingues, toutes choses qui nous font sourire aujourd'hui. Il y a eu un problème d'identité pour les générations qui nous ont précédées. Chez plusieurs, le Canada et le Québec étaient confondus dans leur esprit. Le Canada c'était eux, alors que tout d'un coup on leur disait que le Québec c'est eux, le Canada ce sont les autres habitants du pays. C'était là un saut intellectuel et affectif très difficile à franchir. Et plusieurs n'ont pas pu le faire. Mais pour les générations d'aujourd'hui, c'est déjà fait, même des fois un peu trop parce qu'elles ont l'impression que la souveraineté est déjà faite. Elle n'est pas faite, elle reste à faire.

PHOTO: DOMINIC GAUTHIER

Q.L. : 85% des propositions au Conseil central de la FAÉCUM à l'UdeM sont adoptées à l'unanimité par les délégués étudiants. Cela vous inspire-t-il une réfléxion?

B.L. : J'espère que vous n'avez pas de déficit démocratique. Je ne suis pas là pour en juger. Mais s'il y a un endroit où la démocratie doit être vivante, c'est bien à l'université, parce que c'est l'école de la vie. C'est un cliché que de dire que les décideurs politiques de demain sont formés à le devenir ici. Mais je ne connais pas assez la situation pour vous dire si c'est grave ou pas grave, ni même comparer avec mon temps. J'espère seulement que l'engagement démocratique est toujours une donnée de base de la vie universitaire.

Q.L.: Le quotidien *Le Devoir* a récemment annoncé que le gouvernement Charest a l'intention de fusionner les trois musées nationaux, alors que votre propre gouvernement en 1997 était informé par une firme d'experts-conseils qu'une telle fusion ne serait pas judicieuse. Dans ce contexte, que pensez-vous des projets du gouvernement actuel?

B.L.: Moi je suis plutôt pour la décentralisation par instinct, ce qui ne veut pas dire que certaines choses ne doivent pas être fusionnées. Il faut étudier les tenants et aboutissants. John Porter, qui est le directeur du Musée national du Québec à Québec, est une sommité mondiale dans ce domaine et je pense que s'il est mis dans le coup avec un certain nombre d'autres, cela devrait déboucher sur une solution adéquate, mais je ne le sais pas encore.

le Quartier Libre ouvre une colonne au **COURRIER DES LECTEURS**

2000 CARACTÈRES DE CARACTÈRE

Avant le 13 novembre, adressez en 2000 caractères (espaces compris) l'expression de vos indignations ou de vos satisfactions au : quartierlibre@hotmail.com

Le laboratoire de chronobiologie de l'hôpital du Sacré Cœur de Montréal recherche des NON Consommateurs et consommateurs de caféine entre 20 et 30 ans et entre 50 et 60 ans en bonne santé physique et psychologique pour étude sur les effets de la caféine sur la vigilance et le sommeil à l'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal. Vous devez être non-fumeur(euse), ne pas prendre d' anovulants ou d'hormones de remplacement et être disponible pour 3 soirées > et 3 nuits non-consécutives en laboratoire. 195 $ pour participation. > 514-338-2222 poste 2517.

ERRATUM

UNE ERREUR S'EST GLISSÉE DANS L'ARTICLE CONSACRÉ À L'ÉVOLUTIONNISME PUBLIÉ EN PAGE 11 DU QUARTIER LIBRE DU 22 OCTOBRE 2003.

DANIEL BARIL N'EST PAS PROFESSEUR AU DÉPARTEMENT D'ANTHROPOLOGIE MAIS DÉTENTEUR D'UNE MAÎTRISE D'ANTHROPOLOGIE ET JOURNALISTE AU JOURNAL FORUM.

Dire qu'à ce prix-là vous auriez pu recevoir un téléphone cool.

Des téléphones à partir de 24,99 $† et des forfaits à partir de 20 $/mois*, ça devrait inspirer vos amis. Sinon, rappelez-leur que nos téléphones 1X sont à la fine pointe de la technologie et qu'en plus, ils offrent :

- la messagerie photo
- le téléchargement de jeux vidéo
- la messagerie instantanée
- des sonneries et des images

Recevez en plus jusqu'à 6 mois d'appels locaux illimités au Canada.**

le futur est simple[MD]

TELUS mobilité[MC]

Offerts dans nos boutiques TELUS Mobilité et chez nos marchands et détaillants autorisés.
Tous les détails sur notre site telusmobilite.com/etudiant

La disponibilité des services et des fonctions varie d'une région à l'autre. **Nouvelles mises en service seulement. Offre valable jusqu'au 31 décembre 2003. Obtenez 3 mois d'appels locaux illimités au Canada avec un contrat de 2 ans. Obtenez 6 mois d'appels locaux illimités au Canada avec un contrat de 3 ans. Offre valable avec les forfaits Parlez 20, Parlez 25, Parlez 50, Parlez 75, Parlez 100, Parlez 150, Parlez Week-end 25, Temps libre TELUS 30 et Parlez 40 Plus. †Pour certains modèles avec un contrat de 3 ans après rabais sur le prix du téléphone ou crédit porté au compte sur votre prochain relevé mensuel de TELUS Mobilité. *Taxes, redevances d'utilisation mensuelles et frais mensuels pour le service d'appel d'urgence 911 en sus. © 2003 SOCIETE TELE-MOBILE.

SPÉCIAUX
POUR ÉTUDIANT SUR
CARTES D'AFFAIRES

ZIRVAL DESIGN
& IMPRIMERIE

DE LA CONCEPTION À L'IMPRESSION

514.525.3781

CORRECTION de la VUE au LASER

Pierre Demers, MD
Ophtalmologiste
13 000 chirurgies

Avi Wallerstein, MD
Ophtalmologiste
20 000 chirurgies

Mark Cohen, MD
Ophtalmologiste
20 000 chirurgies

Expérience
Notre équipe de chirurgiens de Montréal a effectué plus de **50 000 interventions au LASIK.**

Technologie
Nous utilisons le laser Bausch & Lomb 217, incluant la nouvelle technologie de **correction de la vue sur mesure, Zyoptix.**

Résultats
La majorité de nos patients bénéficient d'une vision 20/20 après la chirurgie.

SPÉCIAL ASÉQ

Nos frais incluent l'examen pré-opératoire, le traitement au LASIK et les suivis post-opératoires.

*Choisissez LASIK MD et bénéficiez d'une couverture par Le Régime de Soins de Santé de la FAECUM. Offert exclusivement aux membres de la FAECUM.
Le prix peut varier selon votre prescription.
Applicable sur une chirurgie des deux yeux.

À partir de $500 de l'oeil*

Bonaventure

LASIK MD VISION (514) 845-1515
www.lasikmd.com

Montréal Toronto Mississauga Niagara Falls

Offres sensationnelles à la boutique des étudiants!

eMac

• Écran 17 pouces • G4 1 GHz • 128 Mo • **60 Go**
• **Combo DVD-ROM/CD-RW** • ATI Radeon 7500 32 Mo

1049$ ou **33 $/mois†**

Garantie 3 ans: +187$

iBook

• Écran 12 pouces • G3 **900 MHz** • 128 Mo • **40 Go**
• **Combo DVD-ROM/CD-RW** • ATI 7500 32 Mo.

1249$ ou **39 $/mois†**

Garantie 3 ans: +296$

Revendeur agréé

NOUVEAU: Plus grand choix de périphériques, accessoires et logiciels.

MICRO 2200 INFORMATIQUE

Université de Montréal
3200, rue Jean-Brillant
Local B-2200
Tél.: **514.343.2313**
www.micro2200.ca

Heures d'ouverture:
Lundi au Vendredi: 9:00-17:00 Samedi: Fermé

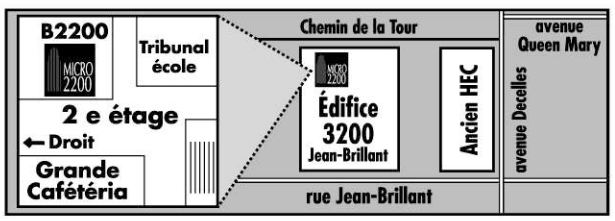

† 0$ à l'achat 0$ résiduel, sur 36 mois, taxes en sus, détails en magasin. Quantités limitées. Nous ne sommes pas responsables des erreurs sur les descriptions. Photos à titre indicatif.
Apple et le logo Apple sont des marques déposées d'Apple Computer inc., enregistrées aux États-Unis et autres pays.

Tournée Coors Light MAXIM

À la recherche de la Coors Light Maxim Girl du Canada

DEUX JUMELLES EST-CE QUE ÇA COMPTE POUR UN VOTE?

À VOUS DE JUGER

FINALES RÉGIONALES **Vancouver** 27 octobre **Richard's on Richards** - **Kelowna** 29 octobre **Flashbacks**
Calgary 2 novembre **Outlaws** - **Winnipeg** 7 novembre **The Colosseum, Canad Inns, Windsor Park** - **Hamilton** 12 novembre **Front 54**
Toronto 17 novembre **The Opera House** - **London** 19 novembre **Club Phoenix** - **Ottawa** 24 novembre **Capital Music Hall**
Montréal 27 novembre **Complexe Millennium** - **Québec** 29 novembre **Le Palace** - **Halifax** 3 décembre **The Palace**

PARTOUT OÙ ÇA BRASSE

Courez la chance de faire partie du jury lors des finales régionales

Visitez www.coorslightclubtour.com pour plus de détails.

Aucun achat requis. 18 ans et plus. Les dates et les endroits peuvent changer.

LE Quartier Libre RECHERCHE DES COLLABORATEURS

LE JOURNAL DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Étudiantes et étudiants de l'Université de Montréal,
quelles que soient les études que vous poursuivez,
vous pouvez collaborer au Quartier Libre! Aucune expérience préalable n'est nécessaire!
Rejoignez l'équipe de rédaction les 5 et 19 novembre prochain à 17h30
et participez à la réunion de production du journal.
(2350, rue Édouard-Montpetit, Résidences de l'UdeM, Local 5115)

ERRATUM

Dans le dernier numéro du Quartier Libre, l'article sur l'Algérie publié en page 18 mentionnait des élections législatives remportées par le Front Islamique du Salut en 2001. Ces élections ont effectivement eu lieu en 1991

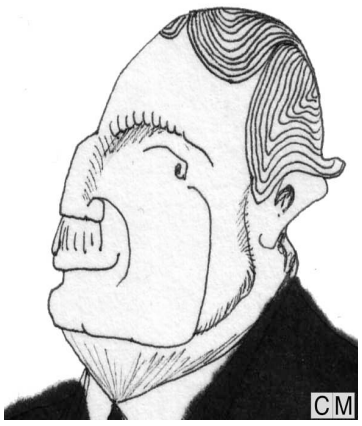

TOUJOURS 2 POUR 1
LIVRAISON GRATUITE
SPÉCIAUX POUR ETUDIANTS
10% SUR $ 50 ET PLUS
double pizza®
343·0·343
5002 Queen Mary

ECOLE DES MAÎTRES

Cours de formations barman(aid) et serveur.
Rabais étudiant,
programme de placement.
(514) 849-2828,
www.ecoledesmaitres.com

Dire qu'à ce prix-là vous auriez pu recevoir un téléphone cool.

Des téléphones à partir de 24,99$† et des forfaits à partir de 20$/mois*, ça devrait inspirer vos amis. Sinon, rappelez-leur que nos téléphones 1X sont à la fine pointe de la technologie et qu'en plus, ils offrent :

- la messagerie photo
- le téléchargement de jeux vidéo
- la messagerie instantanée
- des sonneries et des images

Recevez en plus jusqu'à 6 mois d'appels locaux illimités au Canada.**

le futur est simple MD

Offerts dans nos boutiques TELUS Mobilité et chez nos marchands et détaillants autorisés.
Tous les détails sur notre site telusmobilite.com/etudiant

La disponibilité des services et des fonctions varie d'une région à l'autre. **Nouvelles mises en service seulement. Offre valable jusqu'au 31 décembre 2003. Obtenez 3 mois d'appels locaux illimités au Canada avec un contrat de 2 ans. Obtenez 6 mois d'appels locaux illimités au Canada avec un contrat de 3 ans. Offre valable avec les forfaits Parlez 20, Parlez 25, Parlez 50, Parlez 75, Parlez 100, Parlez 150, Parlez Week-end 25, Temps libre TELUS 30 et Parlez 40 Plus. †Pour certains modèles avec un contrat de 3 ans après rabais sur le prix du téléphone ou crédit porté au compte sur votre prochain relevé mensuel de TELUS Mobilité. *Taxes, redevances d'utilisation mensuelles et frais mensuels pour le service d'appel d'urgence 911 en sus. © 2003 SOCIETE TELE-MOBILE.

Chronique française

LA LOI DU FOULARD

Mathilde REGNAULT – Correspondante en France

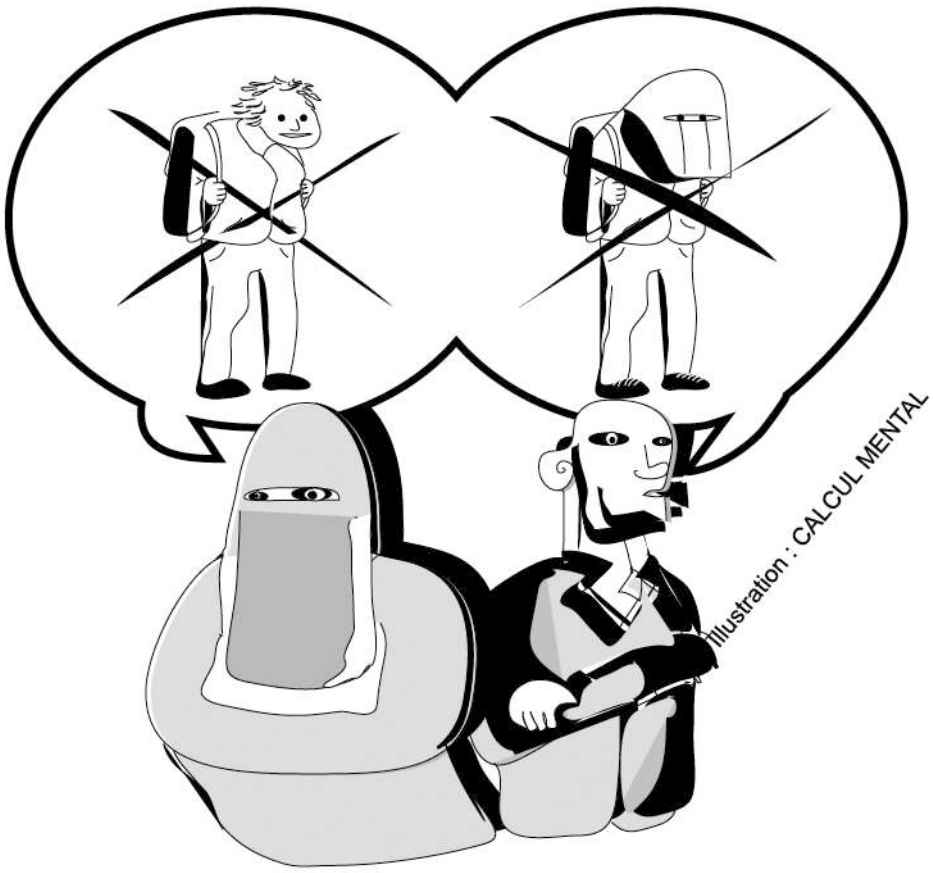

Le port du foulard islamique est-il une atteinte au caractère laïc de l'éducation publique française? La question divise les Français depuis plusieurs semaines. Certains réclament une loi interdisant le port du voile, d'autres souhaitent qu'il soit interdit sans pour autant légiférer, tandis que d'autres encore prônent une négociation au cas par cas. Avec en trame de fond le problème de l'image de la femme musulmane.

Elles s'appellent Alma et Lila, elles ont 18 et 16 ans. Elles n'ont plus le droit de se rendre au lycée. Ces deux jeunes filles ont plus ou moins involontairement relancé la question apparemment insoluble du port du voile à l'école. Nées d'un père juif athée et d'une mère d'origine musulmane, les deux adolescentes découvrent la religion sur le tard et finissent par arriver voilées au lycée à la rentrée. Ce qui n'est pas du goût des professeurs de l'établissement.

Après que le quotidien français *Libération* a révélé la discorde entre les élèves et le lycée, les médias se sont emparé du sujet. Propulsées malgré elles sur la scène médiatique, les deux sœurs Lévy choisissent de riposter, acceptant toutes les invitations sur les plateaux de télé. *«Notre but n'est pas de convaincre d'autres filles qu'il faut porter le voile, mais de pouvoir le faire nous-mêmes en toute liberté»*, clament-elles à l'unisson. Seulement, tout le monde n'est pas de cet avis. *«Les deux adolescentes porteuses d'un voile au lycée d'Aubervilliers sont plus qu'un cas limite porteur d'extrémisme»*, s'indigne un lecteur du magazine de gauche *Marianne.* Pour remédier au problème, il propose de légiférer afin de préserver la laïcité de l'école publique. Plusieurs journalistes écrivent dans ce sens, dont l'éditorialiste de *Libération* Gérard Dupuy.

Le premier cas de foulard ayant posé problème à l'école est vieux de quatorze ans. Trois élèves avaient été exclues par le principal du collège de Creil. Le Conseil d'État avait alors estimé que *«les élèves* [avaient] *le droit de manifester leurs croyances religieuses, mais le port de signes* (foulard, croix, kippa) *ne* [devait] *s'accompagner ni de prosélytisme ni de provocation».*

Toute la question est de savoir où commencent prosélytisme et provocation. L'interprétation de cette décision du conseil d'État donne lieu chaque année à des négociations entre élèves et direction. Du côté des politiciens, on est hésitant : plusieurs ministres se prononcent pour une loi interdisant le port du foulard à l'école. Le ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkosy, pourtant connu pour ses prises de position assez radicales, est cette fois plus tempéré : *«Je crains qu'une loi votée en urgence soit vécue par la communauté musulmane comme une punition ou une humiliation.»*

Quant aux professeurs qui ont pris la décision d'exclure Alma et Lila, ils y sont allés d'une tribune dans *Libération* : *«Aucun sentiment de victoire ne nous habite, mais plutôt la conviction d'avoir œuvré à la préservation d'un service public, laïc d'éducation et au droit de nos élèves à ne pas subir des pressions pour porter le voile.»* Car si Alma et Lila semblent bien maîtresses de leur décision, leur choix de porter le voile pourrait inciter des parents à l'imposer à leurs filles, estiment professeurs et politiciens.

À l'inverse, interdire le port du voile à l'école ne constituerait-il pas un frein pour toutes les jeunes filles de confession islamique dont les parents refusent qu'elles sortent non voilées? C'est la conviction de Jean Chamoux, directeur d'un collège privé marseillais qui accueille une douzaine de filles voilées. Il explique qu'il veut donner à ces jeunes filles la possibilité de choisir. *«On a quelque chose à faire pour elle plutôt que de les voir cloîtrées à la maison. La plupart des filles qui quittent notre établissement finissent par l'ôter.»* Sans faire appel au conseil d'État.

LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'ANGLO

LE BAC VERT RIT JAUNE

Recyclage: action de recycler des biens de consommation afin de leur donner une seconde vie sous une autre forme. Bien qu'omniprésent dans la plupart des pays développés comme l'Allemagne, la Suède et le Canada, ce phénomène tarde toujours à s'implanter au Royaume-Uni, pays ou cette activité se propage au même rythme que l'épidémie de pied d'athlète grimpant à Sainte-Marie-de-la-Mauderne.

Martin AUGER – Correspondant au Royaume-Uni

Les bouteilles, que ce soit de boisson gazeuse ou de bière, ne sont pas consignées.

Définition humoristique certes, mais non dépourvue de sens. Malheureusement, la situation du recyclage au Royaume-Uni est parfois plus près du tiers-monde que de ce que l'on est en droit de s'attendre de la part d'un membre influent de l'Union européenne.

Les exemples ne sont que trop nombreux. Les bouteilles, que ce soit de boisson gazeuse ou de bière, ne sont pas consignées. De plus, impossible de les déposer dans le bac de récupération, car celui-ci n'existe pas, du moins presque. Dans mon quartier, la prochaine cueillette sélective se fera le 12 décembre, c'est-à-dire dans six semaines! L'heure n'est cependant pas à la panique, le bac bleu britannique ne pouvant contenir que du papier (le terme papier excluant le carton et les annuaires téléphoniques) il ne peut se remplir rapidement. Pour ce qui est du verre, du plastique et de l'aluminium, rien de plus facile, je n'ai qu'à les déposer dans le bac prévu à cet effet tout près du centre commercial, à 45 minutes de marche de chez moi. C'est excellent, mon côté écologique me permettra sûrement de perdre une dizaine de kilos. Il ne me reste plus qu'à convaincre mes voisins des bienfaits du recyclage à distance.

On peut retrouver le même scénario au collège où j'enseigne. Aucune récupération, pas même le papier. Situation confirmée par des collègues de cinq autres collèges de la région. Il faut croire que l'expression prêcher par l'exemple ne fait pas toujours partie du vocabulaire britannique lorsque vient le temps d'éduquer la jeunesse.

Dans les faits, la Grande-Bretagne ne recycle que 13% de ses déchets domestiques. De plus, ce chiffre de 13% peut s'avérer trompeur, si l'on considère qu'un petit nombre de localités recyclent énormément (jusqu'à 45%) alors que la majorité ne recycle que très peu. Par exemple, seulement 6% des déchets domestiques de l'Irlande du Nord sont recyclés. En guise de comparaison, le Québec en recycle plus de 30%.

Bien que la situation soit désolante, certaines mesures sont prises pour y remédier. Par exemple, l'organisme Planet Ark, fondé par l'ancien vainqueur de Wimbledon, Pat Cash, lance une campagne afin de réduire la quantité de courrier indésirable distribué de porte à porte. Grâce à ce nouveau concept, chaque citoyen peut retirer son nom de la majorité des listes de distribution publicitaire et ainsi voir son courrier diminuer considérablement, parfois jusqu'à 95%. L'initiative a déjà reçu l'approbation du gouvernement britannique ainsi que de Ken Livingstone, maire de Londres. Il faut dire que le courrier indésirable est une véritable infection. Chaque année, au Royaume-Uni, ce sont plus de 78 000 tonnes de *junk mail* qui se retrouvent au dépotoir.

Chose surprenante, il me semble que les gens sont conscients de l'importance du recyclage. J'ai plutôt l'impression que cette lacune est due à un immobilisme gouvernemental. Par exemple, en juillet dernier, la Chambre des communes britannique, question de se donner bonne conscience, votait une motion afin d'assurer une collecte de porte à porte pour chaque citoyen, et ce, dès l'an 2010, soit assez de temps pour changer de gouvernement trois fois! Pour ajouter à la blague, en 2010, ce ne sont que deux types de matériaux qui seront collectés, le verre et le papier par exemple, les surplus étant au bon vouloir des autorités locales. De plus, selon un récent reportage de la BBC, le pays ne possède que très peu d'usines de recyclage et aucune augmentation budgétaire significative n'est prévue à l'horizon pour y remédier. Bref, comme me faisait remarquer un ami, on ne peut tout de même pas demander aux Britanniques de recycler alors que l'usine n'est pas construite!

Par exemple, en juillet dernier, la Chambre des communes britannique, question de se donner bonne conscience, votait une motion afin d'assurer une collecte de porte à porte pour chaque citoyen, et ce, dès l'an 2010, soit assez de temps pour changer de gouvernement trois fois!

Élections municipales en Arabie saoudite

MONARCHIE ABSOLUMENT DÉMOCRATIQUE?

Manifestation en plein cœur de Ryad, capitale de l'Arabie saoudite. Conférence de trois jours sur les droits de l'homme. Pétitions circulant dans la population. Annonce d'élections. L'Arabie saoudite se tourne-t-elle vers la démocratie ? Analyse d'un pays sous pression...

Caroline ROY

Le 13 octobre dernier, le cabinet de la famille royale d'Arabie saoudite a annoncé la tenue d'élections pour la fin de l'année 2004 afin d'élire la moitié des membres des 14 conseils municipaux du royaume. Faisant suite à cette annonce, *Al-Hayat* – un quotidien arabe édité à Londres – rapportait que l'Arabie saoudite envisageait aussi d'organiser des élections législatives dans trois ans pour sélectionner un tiers des membres du Majlis Al-Choura, le conseil consultatif du royaume. Citant des sources saoudiennes non identifiées, ce journal a ajouté que le cabinet royal comptait également organiser dans deux ans un scrutin pour désigner la moitié des membres des conseils régionaux. Proposées dans un régime monarchique absolu qui existe depuis 1926, ces tentatives de démocratisation représentent d'énormes concessions de la part de la famille royale au pouvoir.

Pour Rex Brynen, spécialiste du Moyen-Orient à l'Université McGill, «*ces élections municipales limitées ne révèlent guère une volonté de démocratisation dans le royaume. Après tout, l'Arabie saoudite restera encore une monarchie absolue.*» Dans un pays où la liberté de presse et d'assemblée sont inexistantes, l'organisation d'une campagne électorale démocratique tient de l'utopie. Selon l'analyste politique Dawoud al-Sheryan, présent en Arabie saoudite, «*il y a un an, écrire sur d'éventuelles élections était considéré comme une grande offense.*» Alors, pourquoi le pouvoir monarchique saoudien annonce-t-il soudainement de futures élections? Comment la situation politique a-t-elle évolué cette année dans le royaume saoudien?

PRESSION DOMESTIQUE ET AMÉRICAINE

«*Il est important de comprendre que la famille royale saoudienne perçoit assez de pression populaire pour permettre la tenue de futures élections*», explique M. Brynen. Encouragés par l'appel aux réformes économiques, politiques et sociales du prince héritier Abdallah en janvier dernier, des réformistes ont mis en circulation dans le pays plusieurs pétitions. Entre autres, celles-ci réclament des réformes constitutionnelles et économiques, l'indépendance du pouvoir judiciaire, la liberté d'expression, des élections au conseil consultatif ainsi que la création d'institutions pour la société civile. Fait significatif, pour la première fois, quelques femmes saoudiennes ont même accepté de signer une des pétitions demandant des réformes pour contrer l'émergence d'extrémistes islamiques.

«*Si les élections se déroulent bien – du point de vue du régime actuel, cela signifie que des loyalistes seront élus et que les conseils municipaux accompliront bien leur devoir – ce processus électoral pourrait s'étendre à d'autres institutions du régime*», affirme M. Brynen. L'Arabie saoudite poursuivrait ainsi des changements déjà entrepris dans certains États du Golfe persique après les attentats du 11 septembre 2001. Plus particulièrement, le Koweït, le Bahreïn et l'Égypte ont engagé diverses réformes politiques et sociales sous la pression des États-Unis. Pour l'administration américaine, les États arabes doivent adopter des politiques démocratiques afin de contrer les mouvements extrémistes sur leur territoire.

«*Il est clair que le régime saoudien voit maintenant al-Qaïda et l'opposition radicale islamiste comme une sérieuse menace. Ceci a probablement convaincu la famille royale de s'incliner face aux libéraux qui réclament des réformes politiques*», explique Rex Brynen. Le royaume saoudien, propageant un islam rigoureux – le wahhabisme – et défendant plusieurs causes musulmanes dans le monde, s'est vu accusé d'encourager l'extrémisme et le terrorisme. Pour la population saoudienne, ces accusations sont devenues réalité lorsque, le 12 mai dernier, des terroristes liés au réseau al-Qaïda ont fait sauter des bombes à Ryad, tuant 25 individus, dont 8 américains.

> «Ces élections municipales limitées ne révèlent guère une volonté de démocratisation dans le royaume. Après tout, l'Arabie saoudite restera encore une monarchie absolue.»
> Rex Brynen, Université McGill

LA PEUR DU TERRORISME

Al Ryad et *Okaz,* les deux principaux quotidiens de l'Arabie saoudite, avancent que «*la décision d'organiser des élections a été prise loin de toutes pressions extérieures. Elle représente une application de la loi adoptée en 1975 prévoyant la tenue de telles élections partielles. Cette loi n'avait pas été appliquée et le moment est venu de le faire.*» Pourquoi le moment est-il venu? Parce que la peur du développement du terrorisme sur le territoire national, une crainte réelle depuis les attentats de Ryad, a initié un débat public sans précédent parmi la population du pays. Pour la famille royale saoudienne, ces attaques au sein même de la capitale lui ont prouvé qu'elle se trouve désormais en tête de liste des ennemis des groupes terroristes. Puisque les réformistes ont associé le manque de démocratie à la montée des extrémistes islamiques, les dirigeants saoudiens s'efforcent maintenant d'ouvrir la société.

En entrevue avec *l'Associated Press*, l'économiste et membre du conseil consultatif Ihsan Bu Haliqu explique que «*les élus au conseil municipal seront désormais capables de participer au processus décisionnel sur des enjeux qui les concernent dans leur vie quotidienne. Ceci mènera à une meilleure gestion des ressources et des projets dans le royaume, tout en décentralisant les services gouvernementaux saoudiens.*» Bref, il est peu probable que les élections municipales amèneront une vraie démocratie en Arabie saoudite. Pourtant, elles marquent une étape cruciale pour ce royaume caractérisé par le despotisme, la corruption et le contrôle totalitaire de sa population.

Le Fureteur en bref

Ateliers et services de l'Université de Montréal

Semaine de l'orientation et de l'emploi

10e édition

Identité et modernité : libre d'être soi

3 au 6 novembre
Présentez-vous à l'un des stands d'information où vous attendent des conseillers du Service d'orientation et de consultation psychologique (SOCP) et du Service universitaire de l'emploi (SUE). Assistez gratuitement à des conférences et à des ateliers qui vous aideront à faire des choix pour votre avenir. Enfin, venez rencontrer des employeurs à l'occasion de la Journée-carrière.

MERCREDI 5 NOVEMBRE
10 h à 18 h
Stand d'information
Pavillon Marie-Victorin, hall d'entrée

11 h 45 à 13 h
Conférence : Branchez-vous : comment activer votre réseau
Pavillon 3200, rue Jean-Brillant, local B-3345

16 h à 17 h 15
Conférence : Jounaliste… Quant le devient-on?
Pavillon 3200, rue Jean-Brillant, local B-4225

JEUDI 6 NOVEMBRE – Journée-carrière
10 h à 13 h
Stands des employeurs
Pavillon 3200, rue Jean-Brillant, 2e étage

10 h à 13 h
Stands info-carrière
Pavillon 3200, rue Jean-Brillant, hall d'entrée

17 h 30 à 20 h
Atelier : Optimiser ses intelligences multiples
Pavillon 3200, rue Jean-Brillant, local B-4340

Service universitaire de l'emploi
(514) **343.6736**
www.emploi.umontreal.ca

Service d'orientation et de consultation psychologique
(514) **343.6853**
www.socp.umontreal.ca

CULTURE

Danse contemporaine

Exil
Volet jeunes chorégraphes
Chorégraphes : Geneviève La, Catherine Lalonde et Julie Pilon
7, 8 et 9 novembre
Vendredi, samedi et dimanche à 20 h
Centre d'essai
Centre étudiant
Pav. J.-A.-DeSève, 6e étage
Info-DANSE : (514) **343.6111**, poste 4686

Théâtre

La grosse femme d'à côté est enceinte
de Michel Tremblay
Lec-TUM, théâtre en lecture
Mise en lecture de Dominic Théberge
14, 15 et 16 novembre
Vendredi, samedi et dimanche à 20 h
Studio théâtre
Centre étudiant
Pav. J.-A.-DeSève, 6e étage

Info-THÉATRE : (514) **343.6111**, poste 4691
www.sac.umontreal.ca

COUNSELING

Semaine du Mieux-être psychologique

17 et 18 novembre
Relaxe, c'est juste la fin de session!
Sensibilisation aux conséquences du stress, stratégies pour contrôler l'anxiété et expérimentation de quelques techniques de relaxation.
Lundi 17 nov., Pav. Marie-Victorin, hall d'entrée
Mardi 18 nov., Pav. 3200, Jean-Brillant, 2e étage
11 h à 13 h

Ateliers du SOCP

Surmonter les blocages en écriture
6 nov., 17 h à 19 h 30
Inscription avant le 17 oct. Frais : 30 $.
Pavillon 2101, boul. Édouard-Montpetit, local 013-3

Quand la motivation nous abandonne…
10 nov., 16 h 30 à 18 h 30
Inscription avant le 6 nov. Gratuit.
Pavillon 2101, boul Édouard-Montpetit, local 013-3

S'affirmer, savoir prendre sa place
10 et 17 nov., 19 h à 21 h 30
Inscription avant le 5 nov. Frais : 25 $
Pavillon Marguerite-d'Youville, local 1082

Pas facile d'être un bon chum!
12 nov., 19 h à 21 h 30
Inscription avant le 30 oct. Frais : 25 $
Pavillon Marguerite-d'Youville, local 1082

Toujours en retard! La folie de la dernière minute
13 et 20 nov., 16 h à 18 h 30
Inscription avant le 10 nov. Frais : 25 $
Pavillon 2101, boul. Édouard-Montpetit, local 013-3

Heureux d'être célibataire?
13 et 20 nov., 19 h à 21 h 30
Inscription avant le 7 nov. Frais : 25 $
Pavillon 2101, boul. Édouard-Montpetit, local 013-3

Le perfectionnisme : lorsqu'il nous rend la vie difficile…
13, 20 et 27 nov., 19 h à 21 h 30
Inscription avant le 7 nov. Frais : 40 $
Pavillon Marguerite-d'Youville, local 1082

S'affirmer, savoir prendre sa place
17 nov., 19 h à 21 h 30
Inscription avant le 5 nov. Frais : 25 $
Pavillon Marguerite-d'Youville, local 1082

Le deuxième cycle : est-ce pour moi ?
18 nov., 16 h à 18 h
Gratuit / Aucune inscription requise.
Pavillon 3200, rue Jean-Brillant, local B-4245

Service d'orientation et de consultation psychologique
(514) **343.6853**
www.socp.umontreal.ca

EMPLOI

Journée de l'emploi en sciences infirmières

12 novembre, 10 h à 13 h 30
Pav. Marguerite-d'Youville, cafétéria

Clinique CV

19 nov., pour faire revoir son CV par une conseillère en emploi et une professionnelle du Centre de communication écrite.

Ateliers de recherche d'emploi

GRATUIT

Explorer son potentiel
11 nov., 13 h 45 à 15 h
Rédiger son curriculum vitæ et sa lettre de présentation
13 nov., 13 h 45 à 15 h 30
Le curriculum vitae pour un emploi à l'international
19 nov., 13 h 45 à 15 h 30

Inscription obligatoire :
Service universitaire de l'emploi
(514) **343.6736**
www.emploi.umontreal.ca

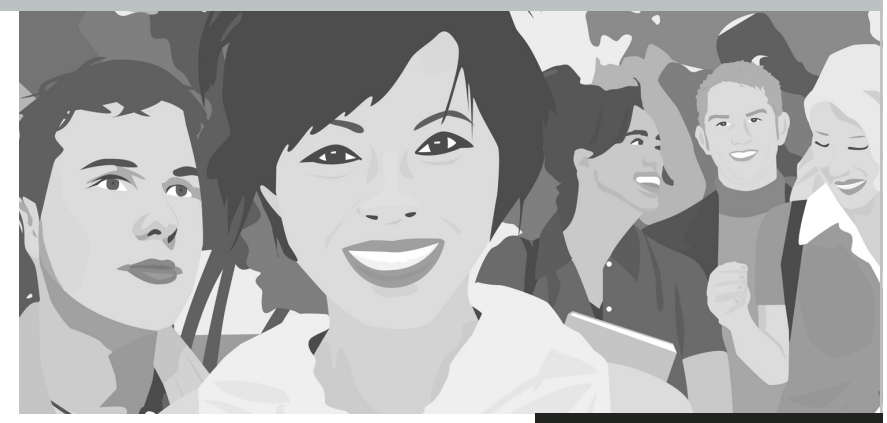

ENTRAIDE

Semaine de la sensibilisation à la violence dans les relations hommes-femmes

Rencontre au kiosque Écoute-référence, où des étudiants bénévoles sont présents pour écouter et orienter les étudiants qui en ont besoin vers les ressources appropriées.
5 nov., de 10 h 30 à 13 h 30 et de 16 h à 19 h
6 nov., de 10 h 30 à 13 h 30
Pavillon 3200, rue Jean-Brillant, 2e étage

Semaine de la solidarité

10 au 14 novembre
À travers les conférences, les événements spéciaux, les expositions, les soirées de cinéma-discussion vous aurez l'occasion de comprendre et de découvrir les différentes faces cachées de la solidarité. Surveillez la programmation pour ne rien manquer !
Foire aux kiosques du 10 au 13 nov., de 11 h 30 à 13 h
Pav. 3200, rue Jean-Brillant, 2e étage (près de La Brunante)

Campagne des paniers de Noël

19 nov. au 10 déc.
Collecte de denrées non périssables, de jouets, de livres et de dons en argent au profit des étudiants dans le besoin de l'UdeM. Des endroits sont prévus dans les pavillons pour déposer les dons.
(514) **343.7896**
Pour recevoir un panier de Noël, une demande doit être déposée avant le 28 novembre auprès de la conseillère, Amantina Osorio Ramirez.
(514) **343.6111**, poste 1843.

Semaine de la prévention du harcèlement

18, 19 et 20 nov., 10 h à 13 h – 16 h à 19 h
Pavillon 3200, rue Jean-Brillant

Service d'action humanitaire et communautaire
(514) **343.7896**
www.serdahc.umontreal.ca

RESSOURCES

Changez de cour d'école !

Programme d'échanges d'étudiants
Rencontre d'information générale
Qui peut participer? Comment s'y prendre?
Quand déposer sa demande?

Les jeudis : de 13 h 45 à 14 h 30
Les mardis : de 12 h à 12 h 45

Séances d'information thématique par pays
Système universitaire et occasions d'études, particularités culturelles… et aussi la chance de rencontrer un ancien participant.

5 novembre : États-Unis et Canada
7 novembre : pays scandinaves
12 novembre : Belgique
14 novembre : Brésil et Argentine
De 11 h 45 à 12 h 45

Maison internationale
(514) **343.6111**, poste **5366**
www.bei.umontreal.ca/maisoninternationale

Services aux étudiants

Service des activités culturelles [SAC]
Centre étudiant / Pavillon J.-A.-DeSève
2332, boul. Édouard-Montpetit, bureau C-2524
(514) **343.6524**
www.sac.umontreal.ca

Service d'orientation et de consultation psychologique [SOCP]
2101, boul. Édouard-Montpetit, 3e étage
Consultation psychologique, orientation et ateliers : (514) **343.6853**
Information scolaire et professionnelle : (514) **343.7890**
www.socp.umontreal.ca

Service de santé
2101, boul. Édouard-Montpetit
(514) **343.6452**
www.sante.umontreal.ca

Service d'action humanitaire et communautaire [Service d'AHC]
Pavillon 3200, rue Jean-Brillant, local B-2253
(514) **343.7896**
www.serdahc.umontreal.ca

Service universitaire de l'emploi [SUE]
Centre étudiant / Pavillon J.-A.-DeSève
2332, boul. Édouard-Montpetit, local A-0304
(514) **343.6736**
www.emploi.umontreal.ca

Services socio-économiques [SSE]
Centre étudiant / Pavillon J.-A.-DeSève
2332, boul. Édouard-Montpetit
- Bureau de l'aide financière [BAF]
  Local A-4302
  (514) **343.6145** (messagerie vocale)
  www.baf.umontreal.ca
- Bureau des étudiants handicapés [BEH]
  Local C-4439
  (514) **343.7928** ou (514) **343.7013**
  www.beh.umontreal.ca
- Bureau du logement hors campus
  Local B-3429
  (514) **343.6533**
  www.logement.umontreal.ca
- Bureau des étudiants internationaux [BEI]
  Local C-351
  (514) **343.6935**
  www.bei.umontreal.ca
  Maison internationale
  Local A-0300
  (514) **343.6111**, poste **5366**
  www.bei.umontreal.ca/maisoninternationale

Université de Montréal

Montée de l'extrême-droite en Europe

DROIT DEVANT

Il semble bien que la Suisse n'échappe pas, elle non plus, à la recrudescence de popularité que connaissent depuis quelques années les partis politiques d'extrême-droite en Europe de l'Ouest. Effet pervers de la mondialisation ou crise d'identité collective?

Patrick LEMIEUX

À l'instar de ses voisins autrichien, néerlandais, norvégien, danois, allemand, belge, italien et français, le système politique helvétique a observé une percée majeure d'un parti ultranationaliste et xénophobe, avec l'Union Démocratique du Centre (UDC), dirigée par le milliardaire zurichois Cristoph Blocher. Selon le quotidien français *Libération*, le parti a obtenu la faveur de 26,6% des électeurs lors des législatives du 19 octobre dernier, devenant ainsi le groupe parlementaire le plus nombreux au Conseil National.

Ce récent succès électoral amène les spécialistes et les chefs de gouvernement à se poser de profondes questions sur le développement à court terme de cette mouvance antidémocratique et ses conséquences potentielles. On constate une augmentation de plus de 3% du vote bénéficiant à l'extrême-droite suisse au cours des dernières années. Selon Piero Ignazi, professeur à l'Université de Bologne et spécialiste de la question, *«cette progression générale se veut une conséquence directe d'une aliénation, d'un cynisme politique au sein de l'électorat européen.»*

LA FILIÈRE SUISSE: LES ORIGINES

Dans un ouvrage percutant, le syndicaliste Claude Cantini évoque les origines de l'extrême-droite en territoire helvétique. Comme le souligne l'auteur, *«l'aventure des mouvements fascistes helvétiques a été (avant la guerre), certes, éphémère, mais elle s'est étendue plus profondément que l'on voudrait nous le faire croire aujourd'hui.»*

L'idéologie réactionnaire est toujours présente aujourd'hui et a su se diversifier. Outre son bras politique incarné par l'UDC, l'extrême-droite suisse se retrouve dans des groupuscules variés, allant des organisations anticommunistes aux associations religieuses, en passant par les groupes de pression économiques et les mouvements carrément antidémocratiques et fascistes. Cantini en dénombre plus de quatre-vingts, dont plusieurs maintiennent des liens solides avec d'autres organisations du genre en Europe.

Néanmoins, l'incarnation populiste la plus déterminante reste sans contredit le parti politique de Cristoph Blocher, fondé dans les années 1920. Son programme s'articule essentiellement autour de trois thèmes déterminants, comme le rapporte le site Web *Intolérance et Racisme en Europe* : la baisse de la fiscalité, le refus de l'Union Européenne et la fermeture des frontières aux étrangers. Depuis son succès électoral de 1999, où elle avait remporté plus de 23% des voix, l'UDC a la faveur d'un électorat de plus en plus inquiet et désillusionné par les partis politiques traditionnels, tant de gauche que de droite. Selon Piero Ignazi, les causes de la montée de l'extrême-droite sont avant tout culturelles. *«Les transformations au sein de la société postindustrielle ont produit deux types de réactions sur le plan culturel: la révolution silencieuse, dont l'affirmation de soi et l'expressivité sont des composantes élémentaires, ainsi que la protection de soi, qui se caractérise par le retour des valeurs traditionnelles.»*

> «On constate une augmentation de plus de 3% du vote dévolu à l'extrême-droite suisse au cours des dernières années.»

> «Cette progression générale se veut une conséquence directe d'une aliénation, d'un cynisme politique.»

PAS UN CAS ISOLÉ

La victoire de la droite populiste helvétique se situe dans un contexte plus élargi, celui de l'Europe de l'Ouest. La prise du pouvoir par Jörg Haider en Autriche, l'arrivée de Jean-Marie Le Pen au second tour des présidentielles françaises, la progression électorale du défunt Pim Fortuyn aux Pays-Bas ne sont que quelques exemples de la radicalisation de plus en plus prononcée du vote dans ces régions.

Selon Piero Ignazi, l'élasticité de l'espace politique, qui s'est développée au début des années 1980, est l'une des causes majeures de l'apparition de ce phénomène. *«L'élargissement de la droite traditionnelle permet l'introduction de nouveaux thèmes sociaux, telle l'immigration et la sécurité nationale, jusque là peu abordés par les personnages politiques. Cependant, l'abandon de ces prises de position plus radicales, une fois que ces conservateurs arrivent au pouvoir, favorise les partis d'extrême-droite, qui reprennent ces thèmes à leur compte.»* Il ajoute que cette situation inusitée a entraîné une radicalisation, une polarisation partisane davantage affirmée aujourd'hui.

Mais cette radicalisation n'est pas la seule explication. L'avènement d'un «racisme différencialiste», d'une crise de légitimité des institutions politiques et d'un changement de représentation traditionnelle de l'électorat constituent d'autres causes probables de ce phénomène. En outre, le politologue rejette l'idée que la mise en place de l'Union européenne (et le processus d'intégration économique et politique qui l'accompagne) représente une autre cause potentielle de la progression de la droite populiste, pas plus qu'un contexte économique difficile. À cet égard, le cas de la Suisse est révélateur : le chômage est maintenu sous la barre des 5% depuis quelques années, et le développement économique ne cesse de s'intensifier.

Quel sera l'avenir de l'extrême-droite suisse et européenne? Deux tendances sont actuellement visibles, selon Piero Ignazi : d'une part, une modération des prises de position de certains partis, comme en Norvège, afin d'aller chercher davantage de votes auprès de l'électorat, et d'autre part, une radicalisation, une prolétarisation encore plus affirmée des mouvements nationalistes et xénophobes.

LE Quartier Libre RECHERCHE DES COLLABORATEURS

LE JOURNAL DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Étudiantes et étudiants de l'Université de Montréal,
quelles que soient les études que vous poursuivez,
vous pouvez collaborer au Quartier Libre! Aucune expérience préalable n'est nécessaire!
Rejoignez l'équipe de rédaction les 5 et 19 novembre prochain à 17h30
et participez à la réunion de production du journal.
(2350, rue Édouard-Montpetit, Résidences de l'UdeM, Local 5115)

ERRATUM

UNE ERREUR S'EST GLISSÉE DANS L'ARTICLE CONSACRÉ À L'ÉVOLUTIONNISME PUBLIÉ EN PAGE 11 DU QUARTIER LIBRE DU 22 OCTOBRE 2003.

DANIEL BARIL N'EST PAS PROFESSEUR AU DÉPARTEMENT D'ANTHROPOLOGIE MAIS DÉTENTEUR D'UNE MAÎTRISE D'ANTHROPOLOGIE ET JOURNALISTE AU JOURNAL FORUM.

ERRATUM

Dans le dernier numéro du Quartier Libre, l'article sur l'Algérie publié en page 18 mentionnait des élections législatives remportées par le Front Islamique du Salut en 2001. Ces élections ont effectivement eu lieu en 1991

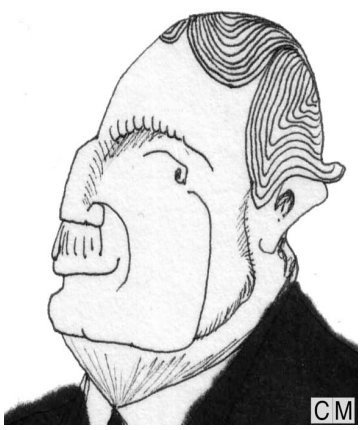

Défense nationale National Defence

Être reconnu fait toute la différence

Êtes-vous prêt à entreprendre une carrière différente? Au sein du Groupe des services de santé des Forces canadiennes, vous aurez le privilège de soigner les hommes et les femmes qui servent notre pays.

Nous recherchons en ce moment des étudiants et des diplômés en :

- **médecine**
- **sciences infirmières**
- **physiothérapie**
- **pharmacologie**
- **travail social**

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec nous dès aujourd'hui.

Recognition makes all the difference

Ready for a healthcare career with a difference? With Canadian Forces Health Services Group, you'll enjoy the distinction of caring for those who serve our country.

We are currently seeking students and graduates in:

- **Medicine**
- **Nursing**
- **Physiotherapy**
- **Pharmacy**
- **Social Work**

To learn more, contact us today.

Découvrez vos forces dans les Forces canadiennes.
Strong. Proud. Today's Canadian Forces.

1 800 856-8488
www.forces.gc.ca

Canada

LA TÊTE QUI DÉPASSE

DÉMÉTAN LE BIENHEUREUX

La musique électronique «nostalgique» est encore assez peu connue des Montréalais. Pour l'heure, Antoine Bédard, alias Montag, en est probablement le seul représentant. Du moins est-il le seul musicien de la métropole à comparer sa musique à celle qu'interprétait la vedette de dessins animés Démétan...

Éric DUSSAULT

PHOTO : DOMINIC GAUTHIER

«Tu vas voir, je jase beaucoup!» Montag m'avait averti, j'ai pourtant été étonné par sa verbomotricité! On ne peut lui en tenir rigueur, d'autant plus que les musiciens qui ont une telle facilité à mettre des mots sur leur démarche artistique ne courent pas les rues. *«Je suis à part dans la scène électronique et musicale indépendante montréalaise. Je ne chante pas, je fais de la musique instrumentale. Il n'y a pas beaucoup de place au Québec pour le type de musique que je fais.»* C'est ce qui explique que Montag publie sa musique en France et en Angleterre, là où ses ambiances sonores plus «européennes» sortent moins de l'ordinaire. *«Ce que je fais comme musique, c'est une sorte d'hybride entre la musique pop et la musique actuelle : c'est plus accessible que la musique actuelle, mais ce n'est pas aussi accrocheur que la musique pop.»* Ce son très personnel qu'il s'est constitué au fil du temps a largement été influencé par ses sept années d'animation radiophonique à CISM (la radio étudiante de l'UdeM), de même que par les quatre années qu'il a passé à Kuujuak dans le Nord du Québec, alors qu'il avait entre deux et six ans. *«Quand tu vois le soleil à minuit, alors que tu as cinq ans, ça te marque à vie, c'est indescriptible.»* Ces émotions ineffables, Montag aime se les rappeler en se remémorant le passé. *«Je suis quelqu'un de nostalgique, je suis en amour avec mes propres souvenirs. Quand un moment m'a rendu heureux dans la vie, je cherche à le revivre. Je suis très contemplatif de mon passé.»* Cela se sent et s'entend lorsqu'on porte une oreille attentive à son travail. *«Imagine une trame sonore de Démétan, c'est comme ma musique! Je fais une musique triste, mélancolique, apaisante.»*

RETOUR AUX SOURCES CLASSIQUES

Mille personnes ont craqué pour son premier album *Are you a friend?* et un second est en préparation. Cette fois, Montag souhaite revenir à ses premières amours : la musique classique à laquelle il a consacré 12 ans de sa vie en jouant du violon. *«C'est un univers qui exige beaucoup de discipline, il faut être dur envers soi-même pour réussir dans ce milieu. Mon professeur me disait : "Tu as du potentiel pour une grande carrière, mais il faut t'attendre à travailler 16 heures par jour". Mais faire juste ça, c'était trop exigeant pour moi. Les chefs d'orchestre sont aussi très difficiles avec les musiciens, c'est comme cela que ça fonctionne. Je n'étais pas capable de vivre avec ça. J'ai donc gardé le violon comme instrument. D'ailleurs je l'utilise de plus en plus dans ma musique.»* Montag n'utilise pas uniquement le violon dans ses plus récentes créations sonores. Grâce à une subvention du Conseil des Arts et des Lettres du Canada, il complète actuellement l'enregistrement de près d'une vingtaine d'instrumentistes classiques (basson, contre-basson, flûte traversière, clarinette, hautbois, vibraphone, percussions, cordes, harpe, clavecin, etc.) à qui il demande de faire des gammes, des vibratos, des notes tenues et des liaisons, qu'il compte ensuite utiliser en les mélangeant à une atmosphère électronique. *«Ça va donner quelque chose de plus chaud. Je veux faire entendre des instruments qui ont une personnalité, mais qui sont très peu utilisés normalement. En fait il n'y a rien de composé dans ma tête, c'est un travail d'assemblage. Ça se rapproche plus de la peinture, c'est un peu comme travailler la matière.»* Ce n'est pas nouveau comme façon de faire, lui ai-je fait remarquer. *«Je mets beaucoup d'efforts dans la conception de ma musique, c'est comme cela que je crois pouvoir me démarquer des autres. Je travaille comme un fou sur mes trucs. J'ai transposé la discipline de la musique classique à la musique électronique. C'est pourquoi ma musique se laisse redécouvrir à chaque écoute, parce qu'elle est fignolée. Mais c'est vrai que tout a déjà été fait en musique, tout a déjà été entendu, c'est un défi pour ceux qui font de la musique.»*

> «Imagine une trame sonore de Démétan, c'est comme ma musique! Je fais une musique triste, mélancolique, apaisante.»

PERFORMANCE OU CONCERT?

Montag fait aussi parti d'une étiquette montréalaise, *Natacha's Recordings*, qui rassemble une quinzaine de musiciens et compositeurs qui se produisent régulièrement à la Sala Rossa. Montag y a offert quelques concerts, de même que dans quatre villes de France et en Ontario. Mais la musique électronique interprétée sur scène peut-elle être considérée comme un concert? *«Je fais un concert même quand je suis seul sur scène parce que je joue de plusieurs instruments: xylophone, mélodica, claviers, violon, clochettes et percussions. Je ne suis pas derrière mon ordinateur portable, je parle entre mes morceaux, ce qui surprend le public parce que dans la musique électronique, c'est presque interdit de parler, comme si le musicien devait se substituer à sa machine. Moi, au contraire, je raconte ce qu'il y a derrière mes morceaux, je raconte mes souvenirs. C'est plus qu'une simple performance musicale.»*

RÊVER MIEUX

Pour ce qui est d'empêcher Montag de parler, ce n'est ni vous ni moi qui allons y parvenir... Lui qui a toujours rêvé de faire de la musique (c'est à la suite de la mort de sa mère il y trois ans qu'il a réalisé que la vie était courte et que l'on ne devait pas se priver de réaliser ses rêves, qu'il a fait le grand saut) et qui a un contrat de disque avec l'étiquette parisienne *Goom* ne compte pas se taire. Montag aspire maintenant à vivre de sa musique, alors qu'actuellement il doit enseigner la conception de sites Internet au cégep pour se nourrir et payer son loyer. *«J'aimerais faire de la musique de films ou concevoir une trame sonore pour la danse contemporaine.»* Pas étonnant, quand on sait que sa musique ressemble étrangement à la trame sonore de ses souvenirs... Démétan n'est pas mort, vive Démétan!

Contact: www.montag.ca

CHRONIQUE BD

Annik CHAINEY

La Ligue des gentlemen extraordinaires

Une femme de tête. Un capitaine féru de technologies modernes. Un vieil aventurier. Un docteur aux réactions imprévisibles. Un homme invisible aux vices transparents. Leur point commun? Ils forment la très sélecte Ligue des gentlemen extraordinaires. Leur mission? Sauver l'Empire britannique des terribles complots ourdis par ses ennemis. Leur monde? Une fin de XIXe siècle à saveur de science-fiction et de fantastique, tout droit sortie des plus illustres romans de l'époque.

Après s'être interposés entre les deux clans qui se disputaient Londres à grands coups de canons, de laser et de machettes dans les deux précédents volumes de la série, les membres de la Ligue doivent maintenant affronter des martiens coriaces venus conquérir la terre. La paisible campagne londonienne est en effet troublée par l'arrivée inopinée d'une énorme météorite habitée par d'étranges créatures aux allures de mollusques. D'abord curieuses, la population et les autorités cèdent toutefois à la panique lorsque les visiteurs font la démonstration de leur redoutable artillerie. Pendant que Nemo et Hyde s'embarquent à bord du Nautilus pour assurer la défense de la Tamise contre l'envahisseur, Allan Quatermain et Miss Murray partent à la recherche d'un savant dont les travaux pourraient bien être l'unique salut de l'humanité.

Lecteurs, à vos encyclopédies! S'inspirant du classique *La guerre des mondes* de H.G. Wells, le prolifique scénariste Alan Moore vous a concocté une intrigue truffée de références à la littérature et à l'histoire du siècle de Jules Vernes et de Robert Louis Stevenson, mais aussi sanglante et mouvementée qu'un film de Rambo. À vingt mille lieues de l'insipidité politiquement correcte de sa version cinématographique, la bande dessinée surprend par son ironie et son humour corrosif qui écorchent au passage la pudique morale victorienne et fait subtilement le procès des aventures coloniales de l'Angleterre du XIXe siècle. Les illustrations de Kevin O'Neill, minutieuses et détaillées, font admirablement écho au scénario de Moore. Le découpage dynamique, ponctué de fresques majestueuses où se déploie l'action dans tout son éclat, rend la lecture enlevante et fascinante. Bref, oubliez le film. Lisez la bande dessinée.

La ligue des gentlemen extraordinaires (volume 3)
Alan Moore et Kevin O'neill, Éditions USA, 2003

L'ŒUVRE AU NOIR

ÉPATANT MÉTA-POLAR

Mikaëlle MONFORT

Georges Chave, un homme un peu plus grand que la moyenne et assez maigre par ailleurs. Une collection de 468 disques, principalement de la musique de jazz enregistrée entre 1940 et 1970, à laquelle manque une interprétation très peu courante de *Cherokee* empruntée il y a longtemps et jamais restituée. Une agence de détectives privés. Une secte de «*rayonnistes de la main gauche*» à reprendre en main pour une bouchée de pain. L'expédition mexicaine de Napoléon III. Le Cirque d'Hiver et le quartier de la République à Paris. Un perroquet voyageur malgré lui et bavard par nature. Une colossale succession sans héritiers connus.

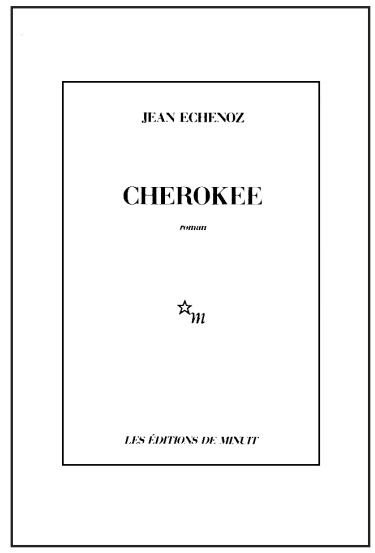

Quelques-uns des éléments apparemment hétéroclites mais brillamment entremêlés de l'intrigue foisonnante et désopilante de *Cherokee* de Jean Echenoz. D'aucuns pourront s'étonner de trouver ce roman publié non pas dans la «Noire» de *Gallimard* mais plutôt sous les élégantes couleurs blanches et bleues des *Éditions de Minuit*, la maison aux trois Nobel (Beckett, Simon et Wiesel) et aux trois Goncourt (Duras, Rouaud et Echenoz, justement en 1999 pour *Je m'en vais*!) fondée par des résistants français durant la Seconde Guerre mondiale. Il est vrai que les *Éditions de Minuit* sont plus réputées pour le travail de Jérôme Lindon au service d'une littérature innovante qu'au service du polar. Précisément, c'est à la jonction de ces deux univers que se situe le *Cherokee* de Jean Echenoz.

Certes, il s'agit bien d'un polar éminemment référentiel mettant en scène les éléments traditionnels du genre : le privé, le jazz et la jolie pépée ligotée…

Mais, il s'agit aussi de bien plus que cela. Dans *Cherokee*, le subversif Echenoz se moque du roman avec un délicieux sens de l'auto-dérision et une *«virtuosité langagière étourdissante»* comme le soulignait fort justement François Nourissier. Le jeu des mots et les jeux de mots entre littéral et figuré sont constants et enthousiasmants (*«Voici donc Fred. Fred est assis. Sous ses yeux, deux hommes torturent sauvagement un troisième homme, le dépècent et plongent ses restes dans une baignoire pleine d'acide. C'est l'esprit de lucre qui guide leur bras. Ils seront punis. Autour de Fred, assis comme lui dans l'ombre, quelques spectateurs ricanent, d'autres se bouchent les yeux. Fred ne manifeste aucune réaction, il n'est pas très attentif à ce qui se passe, il paraît soucieux, il pense à autre chose. Le voilà qui se lève, il quitte la salle alors qu'il reste trois bons quarts d'heure de projection*» ou plus loin «*la paupière de Morgan* [le perroquet] *battait froidement sur son œil de bille, qu'il posa sur Georges Chave sans montrer aucun signe de reconnaissance ni de reconnaissance*»). Echenoz s'amuse également avec la fameuse omniscience du narrateur de roman («*Ils ne sont plus là. Cependant, nous restons. Alentour le paysage est gris et terne. Il fait humide et froid. (…) Que ne partons nous pas. Mais voici qu'un autre bruit de moteur naît en coulisse, se précise s'incarne en une nouvelle voiture qui paraît au bout du passage, s'approche, ralentit et se gare là même où stationnait la 504. (…) Va-t-il se passer quelque chose. Aurions nous bien fait de rester.*»)

En août dernier, j'inaugurai cette chronique en évoquant les limites atteintes par Jean-Patrick Manchette dans la *Position du tireur couché*. À la lecture de *Cherokee*, vous découvrirez comment Jean Échenoz est parvenu à transcender ces limites par le style. D'ailleurs, en juillet 1983, Jean-Patrick Manchette adressait à Jean Echenoz une lettre enthousiaste à propos de son *Cherokee* qu'il qualifiait de «*méta-polar*». Cette lettre, il la concluait par le plus pertinent des commentaires: : «*Au total, je suis épaté car c'est épatant*». Moi aussi.

Cherokee
Jean Echenoz
Collection «double», Éditions de Minuit n°13

CHRONIQUE CD

Jean-François RIOUX

FREEWORM
SOLAR POWER
(AUDIOGRAM)

Finalement, Vincent Letellier nous offre la suite de *Vegetation=Fuel*, le premier opus de Freeworm, celui qui avait été encensé par la critique. La barre pour *Solar Power* était haute et Letellier le savait. Un peu comme sa première création, *Solar Power* ressemble plus à une compilation qu'à l'album d'un seul artiste. Le manipulateur sonore et multi-instrumentiste se fait aider ici par plus d'une vingtaine de musiciens et chanteurs. Le premier morceau, *Zero Gravity Love,* très bien illustré par la couverture du disque, représente probablement le côté planant de Freeworm. Nous sommes ensuite rapidement bousculés à la troisième plage par un morceau hip hop comportant certains éléments de musique du monde bien orchestrés. Même après plusieurs écoutes, on s'aperçoit que la musique de Freeworm est toujours intelligente, bien ficelée et surprenante. Cependant, chaque fois que le chant, le rap ou les plaintes débutent, l'intérêt diminue et quelques-unes des chansons perdent même un peu de leur saveur. Pour apprécier les compositions de Freeworm il faut, bien entendu, aimer les styles de musique hip hop, électronique, musique du monde, également les influences de la vieille musique pop, que ce soit celle des Beatles ou encore des Beach Boys du fait de certaines mélodies et harmonies vocales. On ressent aussi plusieurs influences puisées du jazz dans quelques extraits de basse fort intéressants. Bien que ce disque se démarque beaucoup dans la musique pop québécoise, il reste très accessible, d'une sonorité impeccable, mais hélas un peu trop diversifié pour être apprécié dans son intégralité.

AZURE RAY
HOLD ON LOVE
(SADDLE CREEK)

Déjà un troisième album pour les deux jeunes femmes, et c'est probablement avec celui-ci qu'Azure Ray se fera enfin connaître dans le reste du monde, sûrement grâce au succès de leurs acolytes Bright Eyes et The Faint sur la même étiquette de disque. Sur *Hold On Love,* le tempo reste celui d'une musique alternative très douce, d'une musique influencée par la musique classique, par certaines influences gothiques et par un peu de musique folk. Le tout est merveilleusement bien arrangé et mélodieux, accompagné des voix aussi jolies que le sont leurs chanteuses Orenda Fink et Maria Taylor. La sonorité de l'album est l'une des grandes forces de ce disque, dégageant dans sa simplicité autant de splendeur que de beauté. *Hold On Love* n'est pas un album sombre pour autant. Il glisse si bien de pièce en pièce qu'il passe trop vite. Quelques effets électroniques garnissent certaines compositions comme sur *New Resolution* et *We Are Mice. Sea Of Doubts* nous plonge plus dans une mélancolie bien orchestrée avec des instruments à cordes, mélodie guidée par un piano très présent et les harmonies vocales du duo. *Dragonfly* vous rappellera un morceau qui aurait pu se retrouver sur le dernier disque de Piano Magic. Ce n'est qu'après plusieurs écoutes que vous apprécierez la sensualité et la pop soyeuse de Azure Ray. Vous ne pourrez plus vous en passer par la suite.

Palmarès CISM 89,3 - La Marge
Semaine du 02 Novembre 2003

CISM 89,3 FM la marge

Chansons francophones

POS	ENTRÉE	ARTISTE
1	Y`a trop d`shits	ATACH-TATUQ
2	Don Diego 2000	DIONYSOS
3	Eh oui! C'est ca la vie	RICHARD DESJARDINS
4	Indiférence	PEPE DELUXE
5	Best crap of the year	ARTIST OF THE YEAR
6	Le nid de poule	ALLIGATOR TRIO
7	L`eusse tu cru	LES TROIS ACCORDS
8	D`un seul coup	LES CHIENS
9	Le cœur hypotéqué	APRIL MARCH
10	Âme, te souvient-il?	BRIGITTE FONTAINE

Écoutez les extraits du palmarès au www.cismfm.qc.ca

Fréquentation des salles par les étudiants

BIEN CHÈRE CULTURE?

Faute d'argent, les étudiants ne fréquenteraient pas les salles de spectacles et de concerts jugées trop dispendieuses. Pourtant, des tarifs spéciaux leur sont accordés dans toutes les salles. Portrait d'un comportement imprévisible : celui de l'étudiant et sa consommation de produits culturels.

Éric DUSSAULT

En danse contemporaine, la clientèle étudiante est très importante parce qu'elle est la plus ouverte, la plus audacieuse selon Nicole Blouin, responsable des communications à la compagnie Danse-Cité. Mais contrairement à ce que l'on pourrait penser, les étudiants en danse, eux, n'ont pas forcément tendance à assister à la présentation de nouvelles créations dans leur discipline artistique. *«C'est un peu aberrant. C'est difficile de les intéresser à ce qu'ils étudient, ils ont du mal à comprendre que ça fait partie de leur formation. Je suis d'une autre génération et j'ai le sentiment qu'ils oublient souvent le passé, l'historicité de la danse, ce qui s'est fait et se fait actuellement.»* Pourquoi cela? *«Peut-être parce qu'ils sont trop occupés par leurs études et leur travail. Ils ont aussi des contraintes budgétaires. Force est de constater que c'est une clientèle imprévisible, qui fait des achats spontanés, qui se situe dans l'immédiateté, qui n'est pas constante dans ses choix culturels.»* Ces propos sont partagés par l'ensemble des intervenants que nous avons interrogés. Pourtant, pour s'adapter à la clientèle étudiante, Danse-Cité a modifié sa formule d'abonnement. Une innovation de cette année permet aux étudiants de profiter d'une formule plus souple, qui leur donne la possibilité d'assister à un spectacle sans avoir à réserver, tout en profitant de 30% de rabais, à condition de se procurer une carte de membre au coût de cinq dollars. Comme plusieurs autres salles à Montréal, des billets gratuits sont aussi offerts si l'abonné se fait accompagner par des amis. En plus, les abonnés peuvent assister à la répétition qui précède la présentation officielle de la production. Cela donne donc l'occasion de mieux comprendre le processus créatif qui entoure la danse contemporaine. Selon Mme Blouin, la synergie est probablement la solution de l'avenir. *«Je crois au partenariat, c'est pourquoi nous faisons des tirages de billets de spectacles qui permettent à notre clientèle d'assister à d'autres activités culturelles, toutes disciplines confondues. Ce qui ne nous dispense pas d'aller à la rencontre des jeunes, de faire de la promotion dans les cégeps et les universités, de concevoir des vidéos promotionnelles et de tenir des kiosques.»*

UNE IMAGE LOURDE À PORTER

Du côté du Théâtre d'Aujourd'hui, selon Johanne Héroux, la responsable des communications, on compte entre autres sur la renommée du directeur artistique, René-Richard Cyr, pour attirer le public. La clientèle étudiante y est assez stable, une légère hausse a toutefois été observée depuis deux ans. Les étudiants représentent environ 20% du public annuellement. La majorité n'étudient pas le théâtre, ils proviennent des cégeps et se déplacent en groupe, ce qui leur permet des tarifs réduits. S'ils viennent individuellement, un rabais de cinq dollars leur est accordé. Le Théâtre d'Aujourd'hui a lui aussi adopté une formule susceptible de satisfaire sa clientèle étudiante : le paiement immédiat n'est pas obligatoire lors de l'achat de billets. *«Malgré tout, il demeure difficile de se défaire de l'image que le théâtre est cher»*, ajoute Mme Héroux. Elle précise toutefois qu'il n'y a pas que le prix qui attire les jeunes, c'est surtout la qualité de la programmation qui attise leur curiosité.

Même constat au Théâtre Denise Pelletier. Isabelle Bleau, directrice des communications, indique que c'est dans la mission de son institution depuis 40 ans de se consacrer aux jeunes. Elle achète de la publicité dans les médias étudiants et met beaucoup d'énergie dans ses envois postaux. Les étudiants des cégeps et des universités représentent de 15 à 18% de la clientèle, théâtre de création et de répertoire confondus, tant du côté des abonnements que de celui des billets achetés au guichet. Les prix pour les étudiants sont de 25% à 40 % moins chers que pour la clientèle régulière. Isabelle Bleau fait elle aussi le constat que la clientèle des cégeps et universités est très inconstante, et difficile à fidéliser.

UN SEUL PUBLIC CONTEMPORAIN

Qu'en est-il du secteur de la musique, autre que populaire? La majorité des concerts de l'Ensemble contemporain de Montréal sont présentés à guichets fermés. Toutefois, une précision s'impose : l'Ensemble est situé dans les locaux du Conservatoire de musique de Montréal, ce qui lui garantit une certaine clientèle ouverte à l'exploration musicale. Par ailleurs, la majorité des concerts y sont offerts gratuitement. Le concert thématique annuel, qui est payant et qui attire un plus large public, fait néanmoins salle comble. La musique contemporaine séduit aussi bon nombre d'amateurs de danse contemporaine, ce qui élargit son bassin de mélomanes.

CLIENTÈLE EN VOIX DE DÉVELOPPEMENT

À l'Opéra de Montréal, on jubile. Le forfait destiné aux 17-30 ans, qui est offert depuis trois ans seulement, a attiré 340 jeunes à sa première année, 1433 la seconde, et on s'attend à ce que les chiffres atteignent 1600 cette année. Ce forfait ne s'applique qu'à l'achat d'au moins deux opéras pour un total de 55$. Les places destinés aux étudiants se situent au fond de la salle, mais au niveau du parterre. Cette croissance est d'autant plus extraordinaire qu'aucune publicité spécifiquement destinée aux 17-30 ans n'a été élaborée. *«Le bouche à oreille a fait son effet»,* déclare la directrice des communications et du marketing de l'Opéra, Suzanne Samson. D'ailleurs, le taux de réabonnement est de 60%. Alors que 55% de la clientèle de l'Opéra a plus de 55 ans et que les 35-45 sont très difficiles à rejoindre, cette vague de jeunesse est d'autant plus appréciée. *«Cet engouement pour l'opéra chez les jeunes est international. Les jeunes apprécient le fait que l'opéra soit un art total avec du jeu, de la danse, de la musique, du chant, des décors, des costumes. L'amour (qui est la grande thématique de l'opéra), de même que les voix sans amplification, semblent particulièrement les toucher, si l'on se fie aux* vox pop *réalisés lors des représentations. La publicité et le cinéma ont aussi de plus en plus recours à l'opéra. C'est un retour aux valeurs plus traditionnelles.»*. L'arrivée de Bernard Labadie à la direction artistique (à qui on a donné le mandat très clair de remonter la cote de l'Opéra de Montréal), l'intérêt grandissant des médias, la présentation d'une plus grande variété d'œuvres, et la présence de Robert Lepage (qui met en scène *Le Château de Barbe-Bleu,* la plus coûteuse des productions de l'histoire de l'ODM), tout cela contribue à «dépoussiérer» la vieille image de l'Opéra. Mais avec seulement 25% de subventions et une dépendance vis-à-vis des revenus provenant de la billetterie, ce n'est pas demain la veille que les étudiants vont pouvoir assister à l'opéra pour moins de 10 dollars comme cela est possible à Strasbourg en France. Précisons toutefois qu'à Strasbourg, les subventions atteignent 80% du budget total de l'Opéra.

La danse contemporaine sur le campus

PLACE À LA DANSE

Alors que le Service des activités culturelles lance le Volet jeunes chorégraphes avec le spectacle Exil, présenté les 7, 8, 9 novembre prochain, le Quartier Libre a fait le point sur la place qu'occupe la danse contemporaine au sein de l'UdeM.

Estelle PUIG

Danse contemporaine : tout le monde connaît l'expression. Et pourtant, personne ne s'entend vraiment sur ce qu'est cet art, ce qui témoigne de la difficulté de la danse à nommer les formes qu'elle fait surgir. *«En danse contemporaine, nous sommes souvent amenés à faire du développement de public afin de la démystifier, car c'est un art qui, de prime abord, n'est pas facile d'accès»,* dit Julie Pilon, une des jeunes chorégraphes qui se produit dans le cadre du spectacle *Exil*, présenté au Centre d'essai de l'UdeM. Pour Marie-France Labelle, coordonnatrice du secteur Arts et Monde au Service des activités culturelles de l'UdeM (SAC), ce spectacle se veut une fenêtre ouverte sur la pratique de cet art. *«C'est une expérience que nous faisons avec ce Volet jeunes chorégraphes, car nous avons remarqué qu'il y a un véritable engouement pour la danse contemporaine auprès des étudiants»*, dit-elle.

N'ENTRE PAS QUI VEUT

Il existe une troupe de danse contemporaine à l'UdeM : Danse Université de Montréal (DUM). Fondée il y a à peine six ans par Marie-Ève Bélanger (une étudiante qui s'étonnait de voir que la pratique de cet art était totalement absente à l'Université), la troupe comble le vide laissé par la disparition, il y a quelques années, du certificat en danse du Département d'éducation physique. Véritable bassin de création pour de jeunes chorégraphes, la DUM a travaillé la première année sous la direction du jeune chorégraphe montréalais Dave Saint-Pierre. Depuis quatre ans, Anne-Marie Jourdenais a pris la relève. Interprète, enseignante et chorégraphe, la jeune femme a dansé pour des chorégraphes comme Mélanie Demers, Harold Rhéaume et Tassy Teekman. La troupe de danse est composée de non professionnels, des étudiants de l'UdeM, et se produit une fois par an, généralement au mois d'avril. Les auditions, obligatoires, ont lieu en septembre. Sur environ 50 candidats qui se présentent, seulement 15 feront partie du groupe. Parallèlement, le SAC a mis en place des ateliers de danse contemporaine deux ans après la création de la DUM. *«Nous avons répondu à la demande de la clientèle. Certains étudiants se sentaient lésés de ne pouvoir appartenir à la DUM»*, ajoute Marie-France Labelle.

CLASSES DE DANSE

Seule ombre au tableau mais de taille : l'Université ne possède pas de salle de répétition destinée exclusivement à la pratique de la danse. *«Nous ne pouvons pas nous entraîner au CEPSUM, car le centre sportif est une entité différente de celle du Service des activités culturelles de l'UdeM. On répète donc au Centre d'essai, quand celui-ci est vacant, et dans une salle de classe du Pavillon Marie-Victorin. Nous ne sommes jamais certains que les salles seront disponibles. Alors, on croise les doigts à chaque fois»*, ajoute Marie-France Labelle. À cela s'ajoute l'incompatibilité des planchers pour la pratique de la danse.

On peut s'étonner que l'UdeM, malgré les millions de dollars qu'elle vient d'investir dans la construction et la rénovation de nouveaux pavillons, n'ait pas pensé à aménager une salle de répétition. *«Lorsque nous avons demandé un endroit pour la danse, on nous a répondu que l'UdeM avait une pénurie de locaux et donc que les activités académiques passaient en priorité»*, dit Marie-France Labelle. *«C'est bien dommage, car il y a une réelle demande de la part des étudiants.»*

(*Les représentations d'Exil du Volet jeunes chorégraphes auront lieu les 7,8 et 9 novembre 2003 à 20h au Centre d'essai de l'Université de Montréal, 6e étage du Centre étudiant, Pavillon J.-A. DeSève, 2332, boul. Édouard-Montpetit. Entrée : 10$* pour les étudiants. Renseignements et réservations : 343-6111 poste 4686.)

ACCORD PERDU DE LA CHORÉGRAPHE JULIE PILON

PLACEMENT ÉTUDIANT DU QUÉBEC

Prêts à faire une tournée des employeurs pour obtenir une expérience de travail dans votre domaine d'études?

Parlez-leur du *Projet inforoute-jeunesse : vous pourriez faire payer 60% de votre salaire**

Projets reliés à :

- l'entretien du parc informatique
- la création d'un site Internet (ou le rendre transactionnel)
- la promotion d'un site Internet ou de produits et services
- la création et l'implantation d'une application informatique permettant l'apprentissage en ligne

N'oubliez pas d'informer les employeurs qu'ils ont jusqu'au 15 février 2004 pour faire une demande d'aide financière pour la session d'hiver 2004.

emploi**etudiant**.qc.ca/pij

1 800 463-2355

Ce projet est rendu possible grâce à une aide financière du Fonds Jeunesse Québec.

Développement économique et régional
Québec

* À certaines conditions. Jusqu'à 10 000 $ par an par employeur.
Emploi ou stage à temps plein et à temps partiel.
Pour obtenir plus de détails, communiquez avec nous.

J'étudie partout...

Microsoft Windows xp PRO
Inclus avec Portable Compaq

Microsoft Office — Office XP pour les étudiants **89$**

HP DESKJET 3650

ASUS — TOUCH

GARANTIE 3 ANS

HP, Celeron NX9010

INTEL Celeron, 2.4 GHz · 14" XGA TFT · 256 Mo RAM · 30 Go · Lecteur DVD-ROM · **Firewire** · 56 K · 10/100 · ATI IGP 345M · **Lecteur 1.44 Mo** · Clavier français · **Windows XP Pro français**

1374$ ou **43 $ par mois†**

GRATUIT *

HP, Pentium 4 NX9010

· **INTEL P4 M, 2.66 GHz · 15" XGA TFT · SDRAM 512 Mo** · 40 Go · **Combo DVD/CD-RW · Lecteur 1.44 Mo · Firewire** · 56 K · 10/100 · ATI Radeon · Clavier français · **Windows XP Pro français** · **802.11G**

2049$ ou **64 $ par mois†**

HP, Pentium 4 NX9010

· **INTEL P4, 2.4 GHz · 15" XGA TFT** · SDRAM 256 Mo · **40 Go** · **Combo DVD/CD-RW · Lecteur 1.44 Mo · Firewire** · 56 K · 10/100 · ATI Radeon IGP 345M · Clavier français · **Windows XP Pro français**

1749$ ou **54 $ par mois†**

GRATUIT *

HP, Centrino NX7000

· **Mobile Pentium 4, 1.6 GHz · 15.4" WXGA+ TFT** · **512 Mo RAM · 60 Go · Combo DVD/CD-RW · Bluetooth** · **Firewire** · 56 K · 10/100 · ATI Mobility Radeon 9200 64 Mo · Clavier français · **Windows XP Pro français · 802.11B**

2599$ ou **81 $ par mois†**

TOUCH, Celeron 2.6 GHz

· Celeron 2.6 GHz · Mini-tour · Mémoire 256 Mo DDR · Disque Dur 40 Go 7200 rpm · Carte vidéo et son intégrée · **Combo DVD-ROM/CD-RW** · Lecteur disquette 1.44 · Réseau 10/100 · Modem 56K · Clavier Internet français · Souris optique Microsoft · Haut-parleurs · Microsoft Windows XP Home français

799$ ou **25 $ par mois†**

TOUCH, P4 Intel 2.66 MHz

· **Intel P4 2.66 GHz** · Mini-tour · Mémoire 256 Mo DDR · **Disque Dur 80 Go 7200 rpm** · Carte vidéo et son intégrée · **Combo DVD-ROM/CD-RW** · Lecteur disquette 1.44 · Réseau 10/100 · Modem 56K · Clavier Internet français · Souris optique Microsoft · Haut-parleurs · Microsoft Windows XP Home

929$ ou **29 $ par mois†**

MICRO 2200 INFORMATIQUE

Université de Montréal
3200, rue Jean-Brillant
Local B-2200
Tél.: **514.343.2313**
http://www.micro2200.ca

Heures d'ouverture:
Lundi au Vendredi: 9:00-17:00
Samedi: Fermé

GRATUIT *
Router sans fil D-LINK

· DI-624 **802.11G** (À l'achat d'un portable HP, Pentium 4 NX9010).
· DI-614 **802.11B** (À l'achat d'un portable HP, Centrino NX7000).

hp invent

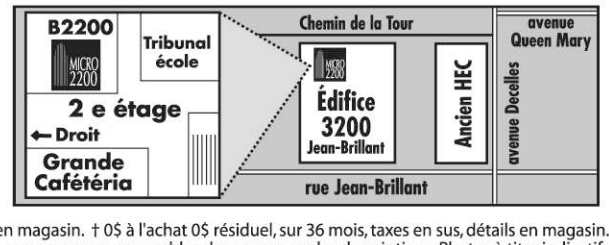

*Promotion d'une durée limitée, détails en magasin. † 0$ à l'achat 0$ résiduel, sur 36 mois, taxes en sus, détails en magasin.
Les prix et les configurations peuvent changer sans préavis, quantités limitées. Nous ne sommes pas responsables des erreurs sur les descriptions. Photos à titre indicatif.

Art indiscipliné

MICROCOSME D'ART

De l'extérieur, l'atmosphère qui se dégage de l'usine de la rue Parthenais est plutôt sinistre. Pourtant, telle une caverne d'Ali Baba moderne, de petites merveilles sortent chaque jour des tréfonds de la vieille fabrique.

Marie-Hélène VERVILLE - Montréal Campus

Toute personne qui franchit le seuil du minuscule atelier de Dominique Engel effectue un retour en enfance. Les cheveux blancs et la pipe à la bouche, l'homme ressemble en tous points à Gepetto. Ses sculptures sont ludiques et prennent vie sous ses doigts. *«Mes œuvres sont un clin d'œil à la réalité… En fait, c'est un regard éditorial qui surprend la réalité en flagrant délit de mensonge!»* Pour sa part, Pier Lefebvre amasse matériaux et projets dans quatre locaux différents. Son inventaire est composé de trésors hétéroclites trouvés dans les usines désaffectées et les «cours à scrap». Cadrans, tuyaux, instruments ménagers ou antiquités s'entassent jusqu'au plafond et l'artisan range le tout avec un soin maniaque. Il gagne sa croûte en fabriquant des décors pour le cinéma. Ses créations ont l'air tout droit sorties d'un film de science-fiction. À la même enseigne, ces deux artistes cultivent une indépendance d'esprit qu'ils défendent farouchement. C'est dans le ventre de cette vieille bâtisse, rue Parthenais, qu'ils entretiennent leur passion.

Autodidactes, Dominique Engel et Pier Lefebvre font partie des artistes d'art indiscipliné qui refusent d'adhérer au milieu artistique conventionnel. *«Je n'ai pas d'influences; j'ai toutes les influences, explique Dominique Engel. Mon inspiration, je la trouve ailleurs. Dans de vieux bouquins de mécanique des années 1950 par exemple, ou encore dans des événements qui m'arrivent.»* Les deux comparses ont certes visité quelques galeries, mais ils avouent avoir vite été saturés. Le travail des artistes conventionnels ne les intéresse pas vraiment.

S'ils s'éloignent du cadre de pensée de l'art actuel, ils rejettent aussi une bonne partie du système qui l'accompagne. Même le mot «artiste» ne leur plaît pas. Pier Lefebvre se voit davantage comme un artisan. *«Je ne veux pas adhérer au réseau parce que le côté un peu star m'agace.»* Dominique Engel se décrit comme étant un «rêveur impénitent». *«Je n'aime pas le mot "artiste" parce qu'il est utilisé à toutes les sauces. À partir du moment où tu fais une moche exposition sur les murs d'un bistro, t'es un artiste. Être artiste, c'est une mentalité, une façon de vivre. Ce n'est pas qu'une image.»* Pier Lefebvre juge que l'art ne s'est pas suffisamment démocratisé. *«Beaucoup d'argent est mis dans les infrastructures, mais l'art n'est pas plus accessible à la masse»*, affirme-t-il. *«L'accès au musée devrait être gratuit, comme en Écosse, entre autres.»* Il critique aussi la place laissée à l'art conceptuel, souvent intelligible que pour une minorité calée dans le domaine. *«Le discours s'entretient dans un lieu assez fermé et n'est pas accessible à la masse.»*

S'INVENTER L'ART

Si Dominique Engel, rêveur à temps plein depuis une quinzaine d'années, participe à des expositions, il affirme que la majeure partie de la distribution de ses œuvres passe par le bouche à oreille. *«Je ne suis pas institutionnalisé comme Roussil ou Vaillancourt, mais plusieurs personnes savent qui je suis.»* Donc, c'est dans son atelier que les gens viennent le voir. Vieilleries, bouts de tôle et petits instruments divers y sont recyclés en voiture chimérique, en bateau de croisière ou en palais futuristes. Parlant de l'attitude de certains artistes «apocalyptiques», il s'exclame: *«S'ils trouvent que c'est souffrant faire de l'art, ce sont des trous de cul et ils n'ont rien compris!»* Pour lui, l'art est fuite. Rappelant l'imaginaire de Jules Vernes, chacune de ses œuvres s'ouvre sur un monde fantastique, sur un ailleurs rêvé.

Pour sa part, Pier Lefebvre crée d'une manière plus délinquante. Le temps passé à démantibuler divers appareils trouvés dans la rue lui en a appris beaucoup. Selon Dominique Engel, les sculptures de Lefebvre sont des merveilles de précision mécanique. Interactives, ses créations interpellent le public. Machines futuristes et vaisseaux incongrus, elles sont inspirées de la ruelle, de l'usine. Par contre, si ces endroits lui servent de terreau fertile à la création, cet artisan est de ceux qui aiment à offrir leurs œuvres à la faune urbaine. Selon ses dires, l'art éphémère, qui consiste à donner en spectacle aux passants une œuvre, n'a pas beaucoup d'adeptes, exception faite des artistes de l'art brut.

Artiste, artisan, créateur, art brut, art contemporain, de quoi se réclament-ils? Là est la question, comme le clamerait Shakespeare. Or, les deux comparses ne semblent pas trop s'en préoccuper. *«Ça a l'air que je suis spécial»*, ironise Pier Lefebvre, le sourire en coin. À l'instar de centaines d'autres artistes d'art indiscipliné répartis sur le territoire québécois, ils sont animés par une soif de créer que la reconnaissance ni d'un quelconque public ni d'un quelconque milieu artistique ne peut entraver.

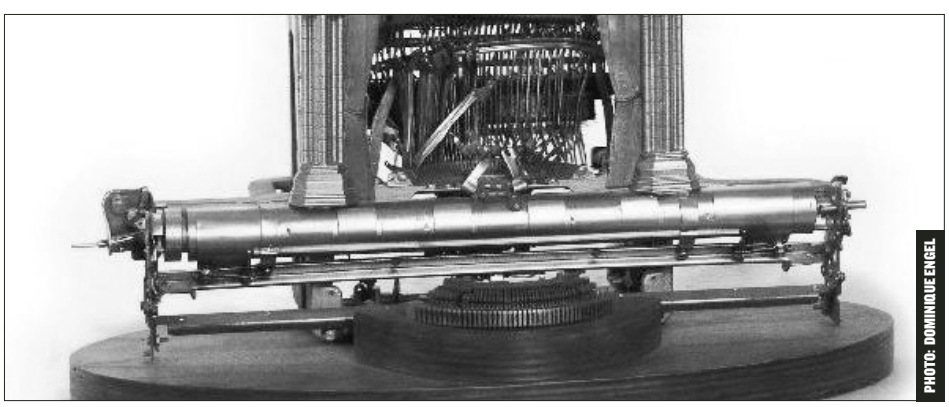

PHOTO: DOMINIQUE ENGEL

UN DÉTAIL DE *BIDULE* DE DOMINIQUE ENGEL.

Possible fusion des musées nationaux

MOTUS ET BOUCHE COUSUE !

Incompréhension et absence de réactions dans le milieu muséologique québécois à la suite de l'annonce dans *Le Devoir* du mercredi 23 octobre dernier, d'un éventuel «rapprochement profond» des grands musées d'États.

Estelle PUIG

Québec aurait l'intention de créer un nouvel organisme pour chapeauter les trois grands musées d'État : le Musée d'art contemporain de Montréal (MACM), le Musée national des beaux-arts de Québec (MNBAQ) et le Musée de la civilisation de Québec (MCQ). John Porter, l'actuel directeur du MNBAQ qui est pressenti pour prendre la direction de cette nouvelle structure, a refusé de commenter la nouvelle. De plus, le ministère de la Culture souhaiterait imposer un «*rapprochement profond*» du MACM et du Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM).

DÉFUSION D'UN BORD...

Cette nouvelle structure étatique s'inspirera du modèle français de la Réunion des musées nationaux (RMN) qui regroupe 34 institutions. La RMN dont la presse française critique la «gestion défaillante», l'«organisation incohérente», la «course au chiffre d'affaires». Le quotidien français *Libération* faisait état, il y a six mois, d'un audit qui épinglait la gestion désastreuse de la Réunion des musées nationaux. Face à ce funeste constat, Jean-Jacques Aillagon, le ministre français de la Culture, s'apprête à accorder l'autonomie de gestion aux grands musées. Il propose l'éclatement de l'ancien système, sa priorité étant de céder aux grands ensembles (comme le Louvre et Versailles) une complète autonomie.

FUSION DE L'AUTRE...

Le rapprochement des musées québécois, ou du moins ce projet, plane dans l'air depuis quelques années. Le 16 juin 1997, une société d'experts-conseils spécialisée dans les technologies de l'information rendait publique un rapport à la ministre de la Culture et des Communications sur la situation budgétaire des grands musées. *«Quant aux structures institutionnelles, notamment les quatre grands musées, il ne semble pas judicieux d'envisager de fusion ou de fermeture pour les motifs suivants. Premièrement, le MCQ est d'une nature unique et très différente de celle des trois autres. Une fusion avec l'un de ces derniers créerait une organisation dont les cultures d'origines sont difficiles à concilier (…) Ce genre de situation entraîne inévitablement une gestion confuse et souvent de piètres résultats. Deuxièmement, le MBAM jouit d'un régime de relations de travail mieux adapté à sa vocation que ceux du MACM et du MQ* (l'actuel Musée national des beaux-arts de Québec). *Toute fusion avec l'un de ces établissements remettrait cela en cause et risquerait de résulter à terme en une perte d'efficacité; sans mentionner le conflit de travail qu'un tel geste pourrait susciter dès le départ.»* Cependant, le rapport reconnaît qu'une *«plus grande collaboration entre les grands musées pour mettre en commun leurs besoins ou leurs expertises au plan administratif générerait assurément des économies»*.

Avec ce projet de fusion, le Canada n'en est pas à son coup d'essai. En 1989, la Corporation des musées fédéraux du Canada était démantelée. Créée en 1968 afin de régir les quatre musées nationaux (la Galerie nationale, le Musée canadien de la civilisation, le Musée national des sciences et de la technologie et le Musée national des sciences naturelles), la Corporation était critiquée pour son administration trop bureaucratique et son inefficacité. L'Association des musées canadiens avait tout fait pour s'en débarrasser. Les quatre musées nationaux devenaient ainsi des sociétés de la Couronne distinctes.

Jean Trudel, professeur d'histoire de l'art et de muséologie à l'UdeM, avoue sa surprise face à un projet de regroupement des musées. *«C'est clair que le gouvernement veut faire des économies. Mais, sincèrement, je ne vois pas comment l'État va pouvoir économiser en fusionnant. Attendons de voir ce qu'il va ressortir de ce projet.»*

PHOTO: DOMINIC GAUTHIER

LE MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL SERA-T-IL LE TIERS D'UN MUSÉE NATIONAL FUSIONNÉ?

WHERE ARE MY RECORDS
Below the Sea - Glider - Epic45 - Barzin
www.wherearemyrecords.net
4142 Baffin Laval, Québec H7R 5W5 Canada Fax: 450.627.3870

LE Quartier Libre
LE JOURNAL DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
RECHERCHE DES COLLABORATEURS
Étudiantes et étudiants de l'Université de Montréal,
quelles que soient les études que vous poursuivez,
vous pouvez collaborer au Quartier Libre! Aucune expérience préalable n'est nécessaire!
Rejoignez l'équipe de rédaction les 5 et 19 novembre prochain à 17h30
et participez à la réunion de production du journal.
(2350, rue Édouard-Montpetit, Résidences de l'UdeM, Local 5115)

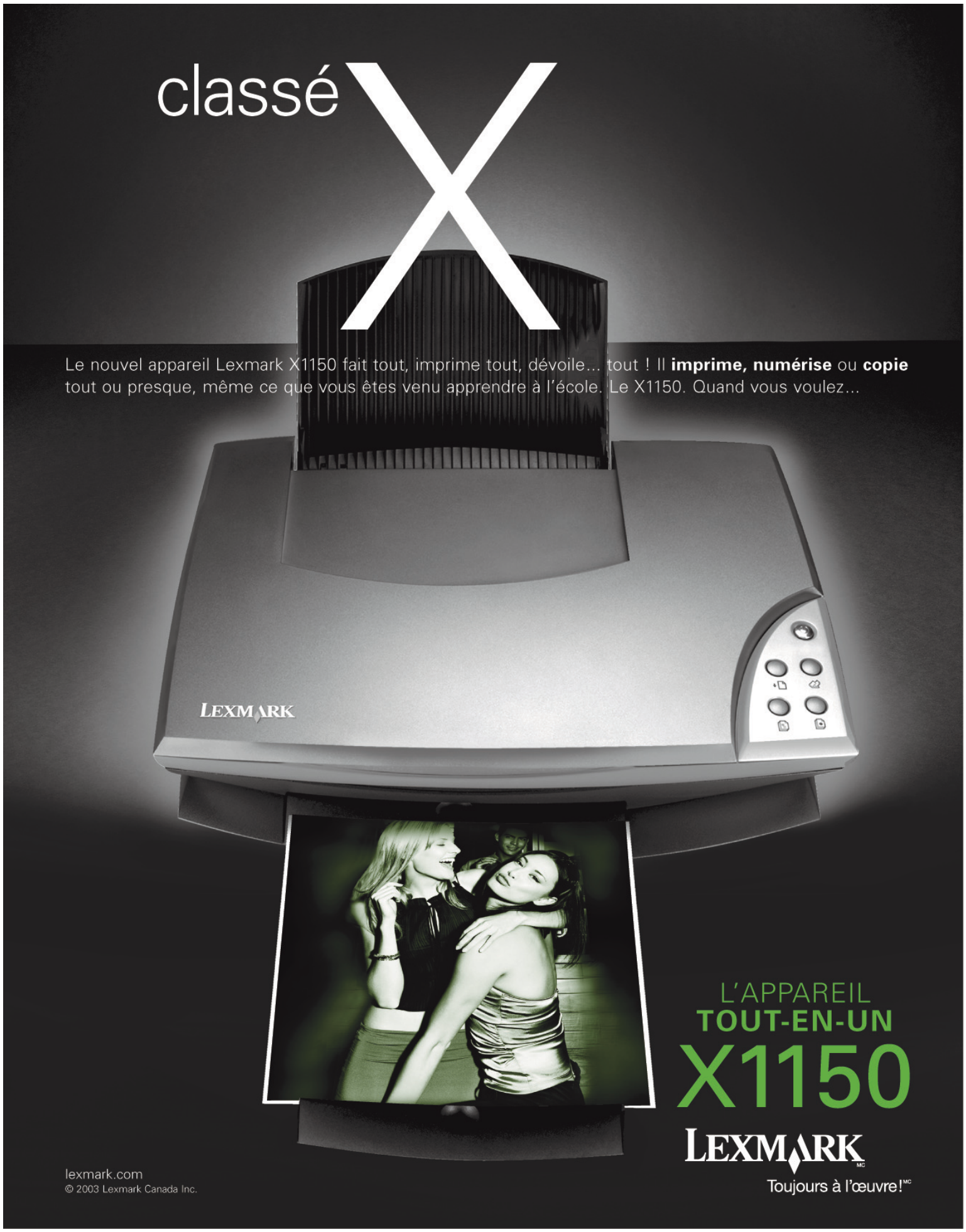

Neves

À SUIVRE

tremblant

ski

du 2 au 4 janvier 2004

TREMBLANT
Mont Tremblant . Québec

2 nuits d'hébergement au
Lodge de la Montagne
2 jours de ski
Service de représentant
à destination
Cocktail de bienvenue
Toutes taxes incluses

partir de **169$**

XTREM
XTREMTOURS.COM
ÇA NE FAIT QUE COMMENCER

FAÉCUM

Pour informations :
3200 Jean-Brillant,
local B-1265
343-6111, poste 5275

DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC